Jo
34F
Jo

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/lecolefrancaised00ceul

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Extrait de la *Revue de l'Instruction Publique*

Tomes XXII, 6e Livraison et XXIII, 1e Livraison.

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'ATHÈNES

PAR

ADOLF DE CEULENEER

GAND
IMPRIMERIE DE EUG. VANDERHAEGHEN, RUE DES CHAMPS, 66

1880

GETTY RESEARCH INSTITUTE

Tous ceux qui, en Belgique, s'intéressent aux progrès des études sur l'antiquité classique, ont entendu parler de l'école française d'Athènes; mais, à part les personnes qui lisent régulièrement les comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans lesquels on publie le rapport annuel fait à l'Institut sur les travaux de l'école, bien peu se font une idée exacte des grands services que celle-ci a rendus à la science. On se doute à peine que c'est à cette institution qu'on doit attribuer, en grande partie, le développement des études grecques en France. C'est ce qui m'engage à rappeler en peu de mots l'historique de cette école, à en décrire l'organisation et à faire connaître l'impression qui m'en est restée, après avoir séjourné pendant plusieurs mois à Athènes et avoir été mis en relation avec les élèves de l'école. Cet exposé me permettra de rechercher dans quelles conditions le gouvernement pourrait établir une mission scientifique permanente en Grèce, et quelle serait l'utilité de cette mission pour le développement des hautes études en Belgique.

I.

Le 25 août 1846 Sainte-Beuve écrivait dans le *Journal des Débats :* « On a récemment parlé d'un projet qui honorerait à la » fois le gouvernement français et le gouvernement grec : il » s'agirait d'établir un lien régulier entre l'Université de France » et la patrie renaissante des Hellènes, de mettre en rapport » l'étude du grec en France avec cette étude refleurie au sein » même de la Grèce, d'instituer en un mot une sorte de con- » cordat littéraire entre notre pays et la terre d'Athènes. » L'éminent critique était bien renseigné, car vingt jours après la publication de son article, le 11 septembre 1846, une ordonnance royale de Louis-Philippe, contresignée de de Salvandy, instituait à Athènes « une école française de perfectionnement » pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités

» grecques [1]. » Les élèves sortis de l'école normale pouvaient seuls y être admis. Ils devaient passer au moins deux ans en Grèce et étaient autorisés à y donner des cours publics et gratuits, pour autant que ceux-ci fussent compatibles avec leurs études. L'ordonnance ni disait rien ni des travaux des élèves, ni de l'organisation de l'école.

On n'eut naturellement pas de peine à décider plus d'un jeune agrégé à se rendre en Grèce, et dès 1847 l'école comptait sept élèves sous la direction de M. Daveluy, qui resta à la tête de l'institution jusqu'en 1867. M. E. Burnouf lui succéda à cette époque. En 1874, l'école fut soumise à l'intelligente direction de M. Albert Dumont, que remplaça, en 1878, M. Foucart.

Malgré le peu de précision de l'ordonnance du 11 septembre, on peut y reconnaître cependant que le but principal du gouvernement d'alors était de pousser aux études de philologie grecque, tant ancienne que moderne. Ceci ne peut guères nous étonner. Les études archéologiques n'occupaient encore à cette époque en France que peu de savants ; l'Institut de correspondance archéologique de Rome était de création récente et n'était connu que dans quelques cercles spéciaux; les études épigraphiques, d'un autre côté, n'avaient pas pris les développements qui leur ont été donnés depuis. Le gouvernement semble avoir voulu uniquement mettre quelques jeunes savants à même d'approfondir la langue des Hellènes et leur permettre de s'initier à la langue grecque moderne. Pendant longtemps on attacha une grande importance à l'étude de l'idiome actuel. Un professeur de grec moderne était attaché à l'école, et les cours de latin et de français que les élèves pouvaient donner devaient naturellement leur en faciliter l'étude. C'est ce qui explique comment pendant les premières années on attacha tant d'importance à l'existence de ces cours. Il se peut aussi qu'une pensée politique, se rattachant au développement de l'influence française en Orient et surtout en Grèce, n'y restât pas complètement étrangère. Le savant Guigniaut dit dans son rapport lu à l'Académie des inscriptions le 8 mars 1850 [2] : « Les » élèves feront pendant la seconde année une application natu-

---

[1] Cf. E. Vinet. L'*École française d'Athènes*. (L'art et l'Arthéologie. Paris, 1874), p. 92-114 ; Journal officiel, 12 et 13 mars 1873.

[2] Moniteur Universel, 12 mars 1850.

» relle de la connaissance et de la pratique qu'ils auront » acquises, pendant la première année, aux cours de langues » et de littératures françaises et latines qui leur sont présentés, » et qui doivent exercer une influence doublement heureuse pour » eux et pour les jeunes grecs, devenus leurs disciples. » L'existence de ces cours est encore maintenue dans le décret impérial du 17 février 1859, mais ne se trouve plus dans le décret du 26 novembre 1874. Il semble que le gouvernement a finalement compris que les élèves pouvaient employer plus utilement leur temps en Grèce qu'à donner des cours de français et de latin. L'idée était généreuse, je l'avoue, mais ne me semble pas avoir été bien pratique.

Les commencements de l'école furent naturellement difficiles. On dut tâtonner beaucoup, et plus d'un élève se rendit peut-être en Grèce sans savoir au juste à quelles études il allait s'y livrer. On pourrait se demander aussi si M. Daveluy avait bien les qualités voulues pour donner à l'entreprise toute l'impulsion nécessaire. Heureusement la vue même des monuments de la Grèce put inspirer à plus d'un d'entre les élèves l'amour des fortes études et leur montrer la voie qu'ils avaient à suivre. Notre but n'est pas, qu'on veuille ne pas s'y méprendre, de faire des critiques. Nous devons reconnaître qu'une institution toute nouvelle, sans exemples dans le monde scientifique, ne pouvait être créée tout d'une pièce et atteindre à la perfection dès le premier jour. Le premier jalon était posé, — idée noble et grande, — l'expérience seule pouvait démontrer quels étaient les innovations à introduire, les changements à apporter. Aussi, si l'honneur d'avoir créé l'école revient à M. de Salvandy, M. de Parieu a le grand mérite de l'avoir organisée sérieusement et d'avoir compris que c'était surtout le manque de direction scientifique qui entravait ses progrès.

Grâce aux instances, à ce qu'il semble, de M. Guigniaut, qui pendant toute sa vie ne cessa de porter le plus vif intérêt aux progrès de l'école [1], M. de Parieu publia, le 26 janvier 1850, un arrêté par lequel il oblige les élèves à envoyer annuellement un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, qui pourrait être inséré dans les *Archives des*

---

[1] Wallon. *Notice historique sur Guigniaut.* Paris, 1877, p. 67.

missions scientifiques, créées par les arrêtés du 29 octobre et du 14 décembre 1849, et soumet l'école à la direction scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Par sa lettre du 30 janvier le ministre demandait à l'Académie si elle acceptait cette haute mission, et émettait l'idée que l'école d'Athènes devait être soumise à la direction de la compagnie dans le même sens que l'Académie de France à Rome était guidée par l'Académie des Beaux-Arts. On peut affirmer que c'est cette détermination qui décida de l'avenir de l'institution.

L'Académie s'empressa d'accéder au désir du ministre, dans la séance du 1er février, et nomma une commission chargée de faire les propositions propres à régulariser les travaux de l'école. Les membres en étaient MM. Raoul-Rochette, Hase, Lebas, Ch. Lenormant et Guigniaut, auxquels se joignit M. Guizot, en sa qualité de président de l'Académie. Dans le rapport que présenta M. Guigniaut à la séance du 8 mars 1850[1], l'illustre interprète de Creuzer constata que, si les résultats obtenus avaient été satisfaisants, ils étaient loin cependant d'être complets. « Si le but n'a pas été atteint du premier coup, » il peut l'être et le sera avec une organisation plus régulière, » des études dirigées avec plus de suite et d'ensemble, une » impulsion plus haute et plus énergique, une surveillance » ferme et bienveillante à la fois. Ce qui a manqué au commen- » cement, c'est un plan de travaux suivis et gradués, un règle- » ment général d'études. » On ne pouvait mieux dire. La commission proposa donc un plan d'études.

La première année les élèves étudieraient le grec vulgaire, la topographie générale, l'archéologie, et s'occuperaient de la lecture des géographes et historiens anciens.

Pour ce qui concerne le grec moderne, la commission appelait surtout l'attention des élèves sur l'étude des dialectes provinciaux et locaux, de la nomenclature des produits de la nature dans les trois règnes, des objets de l'industrie, et enfin des noms de lieux. Elle recommandait aussi aux élèves de ne pas négliger l'étude de l'idiome albanais, assez répandu dans certaines parties de la Grèce. Cette première année était ainsi consacrée à des études préparatoires. Pendant la seconde les élèves se livreraient à des travaux spéciaux et auraient à faire

---

[1] Moniteur Universel, 12 mars 1850.

un mémoire sur une question d'histoire, de littérature, de mythologie, d'archéologie ou de topographie. Dans le cas où les élèves seraient autorisés à rester une troisième année en Grèce, ils seraient chargés d'explorations spéciales. L'Académie proposerait chaque année les travaux que les élèves pourraient entreprendre, tout en laissant à ceux-ci la liberté d'en choisir d'autres, qui leur plairaient davantage. En d'autres termes, c'était un conseil donné par des hommes de la plus haute compétence, mais non un ordre. Les premiers travaux proposés par la commission furent : une exploration de l'île de Patmos et de l'Eubée ; une étude de l'Acropole, et enfin une étude du mythe de Trophonius.

Ce plan, faut-il le dire, était magistralement conçu et digne de ses auteurs. Il semble regrettable cependant que l'Académie n'ait pas songé à charger le directeur de l'école de donner aux élèves de la première année un cours d'archéologie et d'épigraphie.

Le décret de M. de Parieu et le rapport de M. Guigniaut appelèrent naturellement l'attention sur l'école d'Athènes, qu'on avait commencé à oublier quelque peu. L'Assemblée législative, voulant donner à la jeune école un gage de sa sympathie et montrer en même temps quelle confiance elle avait dans son avenir, lui alloua, dans son budget pour 1851, un crédit spécial, alors qu'auparavant l'école n'avait été soutenue que par des crédits prélevés sur le chapitre des missions scientifiques [1]. Aussi M. de Parieu put-il dire, dans son rapport à Napoléon [2] : « L'école vient enfin, après quatre années de durée incertaine » et précaire, de recevoir de l'Assemblée législative, avec la » conservation de son existence, désormais assurée, la récom- » pense de ses premiers et utiles travaux, » et le 7 août 1850, le même ministre soumit à la signature du Président un décret donnant à l'école une organisation sérieuse et conforme aux propositions faites par la commission de l'Académie. C'est ce décret qui établit que les élèves ne seront nommés qu'après avoir subi un examen, auquel pourront prendre part, non-seulement les agrégés de l'école normale, mais aussi les agrégés non sortis de cette école. En fait, jusqu'à ce jour, tous les élè-

---

[1] Art. 8 du décret du 11 sept. 1846.

[2] Moniteur Universel, 1850, p. 2776.

ves de l'école d'Athènes, à part une exception, ont été des agrégés de l'école normale.

Le 8 novembre suivant, la commission de l'Académie fit un second rapport, à l'effet de proposer le programme de l'examen nouvellement établi [1]. Ce programme, fort bien conçu du reste, a été changé depuis, et il serait superflu de nous y arrêter. Je me permettrai cependant de faire remarquer qu'on exigeait des candidats la connaissance d'auteurs dont l'étude n'était pas absolument nécessaire, tels que les *chants populaires* de Fauriel, et la *Chronique de Morée en vers*, publiée par Buchon. Peut-être eût-il été préférable d'examiner les candidats sur telle ou telle science, plutôt que sur certains auteurs indiqués à l'avance. Ceci du reste était en rapport avec un système d'examens qui malheureusement est d'un usage encore actuellement assez général en France.

Deux années plus tard, un décret de M. Fortoul (15 décembre 1852) établissait que le temps passé par les élèves à Athènes leur serait compté comme s'il avait été consacré à l'enseignement. Grâce à cette mesure, ils ne pouvaient être désavantagés par le décret du 10 août 1852 sur l'agrégation des Lycées. Pendant ce temps les innovations introduites par M. de Parieu produisaient les plus heureux résultats. Les fouilles faites par M. Beulé en 1852 et 1853, à l'entrée de l'Acropole, avaient fait du bruit et appelé l'attention du monde savant sur l'institution qui les avait dirigées. Le retentissement qu'eurent ces fouilles fut, il est vrai, quelque peu exagéré; l'inscription placée par Beulé à droite de la porte de l'Acropole peut donner lieu à des critiques [2], mais elle s'explique par l'enthousiasme tout naturel du jeune savant. Si aujourd'hui la plupart des archéologues n'admettent plus toutes les théories émises par Beulé, il n'en est pas moins vrai que ses découvertes, quelle que soit l'interprétation qu'on en donne, font époque dans l'histoire de l'archéologie. Elles sont des plus importantes pour l'explication de la topographie de l'Acropole, et ce furent elles qui

---

[1] Moniteur Universel 14 novembre 1850, M. Guigniaut, rapporteur.

[2] La France a découvert la porte de l'Acropole,
les murs, les tours et l'escalier.
1853 Beulé.
Cf. Beulé. *Fouilles et découvertes*, I, p. 77.

consacrèrent la réputation scientifique de l'école française aux yeux du monde savant.

Le 9 février 1859 un décret de M. Rouland codifia les divers décrets et arrêtés antérieurs et en modifia en même temps certaines dispositions. C'est ainsi que les membres de l'école étaient classés en trois sections : celle des lettres, celle des sciences et celle des beaux-arts. La création de la section des sciences a été l'objet de diverses critiques. En fait, un seul membre en a fait partie (M. Gorceix en 1869). Il me semble qu'on ne s'est pas assez souvenu que la Grèce présente aux savants un champ d'études excessivement vaste pour n'importe quelle science naturelle et que la connaissance exacte des richesses et des ressources du pays pourrait ne pas être sans utilité pour les intérêts commerciaux et industriels de la France. Mais il ne nous appartient pas d'insister sur ce point dans la présente étude.

La principale innovation introduite par M. Rouland fut celle qui obligeait les élèves à séjourner trois mois en Italie avant de se rendre en Grèce. Le ministre comprenait toute l'utilité d'un séjour en Italie pour ceux qui veulent s'initier à la connaissance du monde antique, et il eut raison de croire, comme le dit fort bien M. Vinet, [1] que dans l'ordre des études et de l'idéal classique, le péristyle de la Grèce, c'est l'Italie. Bientôt même on comprit que ce séjour de trois mois était insuffisant, et c'est à M. J. Simon que revient l'honneur d'avoir établi, grâces aux instances de MM. L. Renier et F. Ravaisson, que dorénavant les élèves passeraient une année entière en Italie avant de se rendre en Grèce [2]. En même temps fut créée à Rome une école préparatoire d'archéologie ; ce fut la premier pas vers l'établissement de l'école française de Rome, dont l'organisation définitive date du décret du 20 novembre 1875, signé par M. Wallon. M. Alb. Dumont, si connu déjà par des travaux archéologiques de la plus haute importance (je ne citerai que son mémoire sur l'Ephébie attique), fut chargé d'y donner aux élèves un cours d'archéologie. Cette excellente innovation était appelée à produire les plus beaux résultats ; malheureusement ce cours ne fut donné que pendant une année, M. Alb. Dumont ayant été appelé à Athènes, pour y diriger l'école en remplacement de M. E. Burnouf.

---

[1] Vinet, p. 98.

[2] Décret du 25 mars 1873.

Cependant la commission de l'Académie signala, à diverses reprises, des *desiderata*, et bien des savants trouvaient que plus d'un changement restait à introduire dans l'organisation de l'école d'Athènes. Déjà en 1867, M. Maury écrivait : « L'école » française d'Athènes a montré, et montre chaque jour, par les » travaux de ses membres, à quel point elle serait capable de » continuer leur tradition (celle de Letronne, de Ch. Lenormant), » si une plus forte organisation, jointe à des circonstances » favorables, lui ouvrait largement la carrière » [1].

Enfin les instances faites de divers côtés, mais surtout par la commission de l'Académie, amenèrent d'heureux résultats; dès le 9 mai 1872 M. J. Simon demandait à l'Académie quelles étaient les modifications à apporter au régime de l'école, et le 26 novembre 1874, M. De Cumont contresigna un décret qui introduisait une réorganisation complète : c'est à ce décret que l'école française est encore soumise aujourd'hui.

II

Dans les pages qui précèdent, j'ai esquissé les diverses phases par lesquelles avait passé l'École avant d'arriver à sa constitution actuelle. Je vais tâcher maintenant d'en faire connaître l'organisation.

La direction scientifique de l'École est confiée à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, qui nomme dans son sein une commission chargée de présenter à la séance publique annuelle un rapport sur les travaux des élèves. Elle constate les progrès obtenus et indique les améliorations qu'il y aurait lieu d'introduire. Elle dresse la liste des travaux qui pourraient être faits par les membres de l'École, et on est heureux de pouvoir constater que bien peu des études indiquées ont été négligées par les élèves. En 1879, cette commission se composait de MM. Egger, de Longpérier, L. Renier, Miller, Waddington, Girard, Heuzey et Perrot.

C'est avec l'Académie que correspond le directeur de l'École, pour tout ce qui a trait à l'intérêt scientifique. C'est lui aussi qui tient la Compagnie au courant des découvertes les plus récentes, et presque à chaque séance hebdomadaire l'Académie

---

[1] A. Maury. *Exposé des progrès de l'Archéologie*. p. 119.

reçoit une communication archéologique ou épigraphique envoyée par le directeur de l'École française d'Athènes, ou par celui de l'École française de Rome. C'est ainsi que le 23 mars 1877, M. Alb. Dumont s'empressa d'informer l'Académie des découvertes faites par M. Schliemann à Mycènes. La Compagnie est ainsi toujours tenue au courant des découvertes les plus importantes.

Le directeur de l'École est nommé par décret présidentiel, sur la présentation d'une double liste de candidats choisis par l'Académie et par la section de l'enseignement supérieur du comité consultatif. La durée de ses fonctions est de six ans, mais son mandat peut être renouvelé. Il est le vrai chef de l'École et dirige directement les travaux des élèves. C'est lui qui appelle leur attention sur les recherches à faire, les guide dans leurs travaux, les aide de ses conseils et, sans entraver l'action dirigeante de l'Académie, leur indique ces mille et une petites choses qui sont le résultat de l'expérience acquise dans le pays même. Il a sur les élèves la même influence que les professeurs dans les séminaires des universités allemandes. Son action est immense, et l'on peut s'en rendre compte en envisageant les grands progrès obtenus depuis la direction de M. Alb. Dumont. Les candidats à la place d'élève de l'école d'Athènes doivent être âgés de moins de trente ans, être porteurs d'un diplôme de docteur ès-lettres ou d'agrégé de lettres, de grammaire, de philosophie ou d'histoire. Ils sont soumis à un examen, qu'ils subissent devant une commission de sept membres désignés par le ministre, et qui porte sur la langue grecque ancienne et moderne, sur les éléments de l'épigraphie, de la paléographie et de l'archéologie, sur l'histoire et la géographie de la Grèce et de l'Italie anciennes [1]. Le programme de cet examen est conçu d'après le système français, qui consiste à résumer les traits généraux d'une science en un certain nombre de questions — ici au nombre de vingt-neuf — auxquelles le récipiendaire doit être à même de répondre. On peut s'étonner qu'aucune de ces questions ne soit relative aux antiquités grecques, dont la connaissance est si importante pour l'interprétation des inscrip-

---

[1] Programme des conditions d'admission à l'école française d'Athènes et à l'école française de Rome. Paris. J. Delalain.

tions. Les philologues pourraient regretter aussi de ne rencontrer, dans ce programme, aucune question de philologie pure, de manière à ce qu'on puisse constater que non-seulement le candidat comprend le texte de Strabon et de Pausanias, mais encore qu'il se rend un compte exact de la valeur des différents textes de ces auteurs et de l'importance des manuscrits que nous en possédons. On a, en effet, souvent reproché à l'École de ne pas s'occuper suffisamment de philologie; on est même allé jusqu'à dire que les élèves ne connaissaient pas assez de grec. Ces reproches sont exagérés, mais ce que je crois être vrai, c'est que plusieurs d'entre eux n'ont pas fait des études philologiques assez approfondies. Certains de leurs mémoires portent des traces de cette faiblesse, qui fait que bien souvent le côté philologique d'une question leur échappe. Il me semble qu'on pourrait raisonnablement exiger d'eux que leur *philologische Bildung* fût assez avancée pour pouvoir servir de base sérieuse à leurs études ultérieures. Il convient cependant de dire que dans ces dernières années de grands progrès ont été obtenus en ce sens, et que la commission de l'Académie ne cesse de s'occuper de ce point [1].

Maintenant, que la plupart des élèves ne s'occupent pas spécialement de philologie à Athènes, on le comprend aisément et je n'oserais leur en faire un grief. D'ailleurs, ceci même ne peut être avancé d'une manière absolue. C'est ainsi qu'un ancien élève de l'École, M. Riemann, a choisi tout récemment, pour sa thèse du doctorat, une question purement philologique. De plus, presque toujours un des pensionnaires d'Athènes se livre spécialement à l'étude du grec moderne. Jadis c'était M. Deville, actuellement c'est M. Baudouin, qui avait déjà commencé à s'occuper de la littérature et de l'histoire de la Grèce moderne pendant son séjour en Italie.

Les élèves, au nombre de six, sont nommés par le ministre, sur le rapport de la commission d'examen. Ils sont obligés de séjourner une année en Italie et deux années en Grèce. Pendant tout ce temps ils n'obtiennent d'ordinaire qu'une fois un congé de deux mois pour retourner en France. Leur traitement est de 3600 fr. Ils sont, de plus, indemnisés de leurs frais d'aller et de

---

[1] Cf. Egger. Rapport de 1872. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872. p. 498.

retour, et des dépenses occasionnées par les voyages qu'ils font dans l'intérieur de la Grèce ou en Asie mineure. Enfin, ils sont logés gratuitement à l'École, mais doivent se nourrir à leurs frais. Pendant longtemps l'École était installée dans un local loué par le gouvernement français, situé sur la place de la Constitution et occupé actuellement par l'hôtel de la Grande Bretagne. En décembre 1872, on commença la construction d'un vaste édifice au pied du Lycabète. Le terrain en fut offert par le gouvernement hellénique et l'on peut regretter qu'on n'ait pas songé à donner à la construction un caractère plus artistique.

Chaque élève choisit, d'après ses goûts et ses aptitudes, la spécialité à laquelle il veut se consacrer. Les uns s'occupent d'épigraphie, d'autres d'archéologie ou de philologie grecque moderne. Ils ont à leur disposition une bibliothèque fort riche — je crois qu'elle possède au moins 25,000 volumes — placée sous la surveillance de l'un d'entre eux. Y ayant travaillé souvent moi-même je ne saurais assez louer l'ordre qui y règne et la manière pratique dont les livres sont classés et catalogués. La bibliothèque a été l'objet des soins constants des divers directeurs qui se sont succédé à l'École, et elle est parfaitement tenue au courant, tant des publications étrangères que des ouvrages parus en France. Ce sont naturellement les ouvrages relatifs à la Grèce qui y occupent la principale place : on n'a cependant pas négligé non plus la partie littéraire, de manière que, après des études souvent bien arides, les élèves peuvent se reposer l'esprit par la lecture des écrits de quelque grand littérateur. Des personnes étrangères à l'École peuvent venir y travailler avec l'autorisation du directeur. Je ne puis faire de plus bel éloge de cette bibliothèque qu'en disant que, comme collection spéciale, je ne lui connais de supérieure que la bibliothèque de l'Institut archéologique de Rome.

D'ordinaire les élèves passent l'hiver à Athènes et y préparent leurs mémoires. C'est tout au plus si, pendant cette saison, ils s'absentent pendant quelques jours pour faire une excursion à Sunium, à Marathon ou à Mégare. Les grandes excursions se font, soit par un, soit par deux élèves, pendant les mois d'été, et cela d'après les indications fournies par le directeur. Ces voyages ont, du reste, pu être préparés pendant l'hiver. A première vue on pourrait s'étonner que les élèves choisissent les mois les plus chauds de l'année pour explorer des contrées où

les voyages sont toujours difficiles, car on sait que la vie y est des plus primitives, que les routes et les ponts y sont un luxe quasi-inconnu, et que, pour ce qui est des chemins de fer, il ne saurait guère en être question, car le bilan des voies ferrées est vite fait : en Grèce une seule ligne, allant du Pirée à Athènes, avec arrêt à la station balnéaire de Phalère ; en Asie-mineure trois, en Turquie quatre. Si cette époque a été spécialement choisie, c'est que de juillet à septembre la sécheresse dans l'Attique est telle que le séjour y est tout à fait insupportable ; j'excepte tout au plus Phalère et Képhissia. De plus, comme les élèves font d'ordinaire une véritable exploration, ils séjournent souvent pendant plus d'une semaine dans un même endroit, et n'ont que de temps à autre à faire à cheval une course d'une dizaine d'heures : ceci se fait aisément durant ces nuits admirables dont on ne peut comprendre tout le charme que dans les pays méridionaux. Les élèves ont, du reste, devant eux l'exemple de leurs devanciers, dont la santé ne s'est guère altérée à ce genre de voyages.

Ils choisissent comme champ de leurs explorations soit quelque île, soit une partie du pays nettement déterminée. On pourrait se demander si, dans l'intérêt des études, il ne leur serait pas plus utile de visiter la première année la Grèce d'une manière générale, et de consacrer la seconde à l'étude d'un endroit déterminé. Les résultats de leurs voyages font d'ordinaire le sujet du mémoire qu'ils doivent adresser annuellement à l'Académie. On insérait jadis la plupart de ces travaux dans les *Archives des missions scientifiques*, dont le premier volume parut en 1850. Fondue en 1856 avec la *Revue des sociétés savantes,* cette publication fût reprise en 1864. Mais depuis 1877 on publie les Mémoires les plus importants dans la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome.* Grâce à la valeur des premiers travaux qui y furent insérés, grâce surtout à l'étude sur le *Liber pontificalis* de l'abbé Duchesne, et au bel ouvrage de M. Müntz sur *Les arts à la cour des Papes aux XVe et XVIe siècles,* qui vient d'être couronné par l'Académie des Beaux-Arts, cette publication a déjà pris rang parmi les périodiques les plus estimés de l'Europe. D'autres fois les élèves développent leurs mémoires envoyés à l'Institut et en font le sujet de leurs dissertations pour l'obtention du doctorat ès-lettres, grade qui en France ne se prend qu'assez tard et qu'on

ne parvient à obtenir qu'après être arrivé à une maturité scientifique assez grande.

Quelquefois aussi les élèves sont chargés de faire des fouilles : le directeur dispose à cet effet d'une somme annuelle de 4000 francs. Les objets trouvés dans ces fouilles ne pouvant, d'après la loi hellénique, sortir du territoire grec, sont déposés à l'école, où ils constituent les premiers éléments d'un futur musée. Parmi les objets qui s'y trouvent je mentionnerai les célèbres vases de Santorin. Lorsqu'un élève a entrepris des fouilles importantes et qu'on peut espérer d'heureux résultats de fouilles ultérieures, le gouvernement peut lui permettre de prolonger son séjour en Grèce au-delà de la troisième année; mais dans ce cas le jeune savant n'est plus à vrai dire élève de l'École, mais chargé d'une mission scientifique. Tel fut le cas jadis pour M. Beulé, tel est actuellement le cas pour M. Homolle, dont les fouilles à Délos, que M. Alb. Dumont avait déjà eu le projet d'entreprendre, ont eu un grand retentissement dans le monde savant et font le plus grand honneur à celui qui les dirige. Ces fouilles se font aux frais de l'Etat ainsi qu'à l'aide d'un subside fourni par la *Société centrale des architectes* [1]. Dès 1873, M. Lebègue avait fouillé les parties hautes de l'île de Délos; les fouilles de M. Homolle s'exécutent par contre surtout le long du rivage, afin de déblayer toute l'aire du célèbre temple d'Apollon Délien.

Il arrive aussi qu'après leur troisième année les élèves soient chargés de missions archéologiques fort étendues. Telle fut la mission de M. Heuzey en Thessalie, en Macédonie et dans l'Épire, et cellle de M. Perrot en Galatie et en Bithynie. D'autres fois encore ce sont de riches particuliers qui, suivant l'exemple donné jadis par le duc de Luynes, confient à d'anciens élèves de l'école des missions dont leur générosité couvre tous les frais. C'est ainsi que MM. de Rothschild chargèrent M. Rayet d'exécuter des fouilles à Milet, avec l'assistance de l'architecte M. Thomas [2].

J'ignore le montant du budget de l'École pour la présente

---

[1] P. Perrot. *Rapport sur les travaux de l'école d'Athènes. (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1877. p. 479).

[2] Rayet. Milet et le golfe Lamiaque.

année ; mais je sais qu'en 1878 le gouvernement lui alloua une somme de 114,500 fr. Comme il faut défalquer de cette somme 50,000 fr. destinés à couvrir, cette année, les frais de construction de la nouvelle école, le budget était en réalité de 64,500 fr.

Si dans toute cette organisation il y a une lacune à constater, c'est *l'absence de cours*. L'innovation introduite par M. J. Simon était excellente, et j'ignore pourquoi on n'a pas continué dans la voie indiquée. L'existence d'un cours d'épigraphie et d'archéologie, donné par les directeurs, tant à Rome qu'à Athènes, serait de la plus haute utilité. L'examen subi par les candidats a prouvé, il est vrai, que ceux-ci possédaient certaines connaissances épigraphiques et archéologiques. Mais ces connaissances, il les ont puisées bien plus dans les livres que dans les cours qu'ils ont suivis à l'école normale. Or, faut-il le dire, pour s'initier à une science, le meilleur livre ne remplacera jamais un cours même médiocre. Dans un cours l'élève apprend la méthode, est initié à ces mille et une petites choses qui ne se disent jamais dans un livre. De plus, lorsqu'on s'occupe d'une science quelconque, il est nécessaire d'avoir étudié un cours complet, qui donne à l'élève une idée d'ensemble de toutes les questions que cette science embrasse, et lui fasse connaître la route parcourue ainsi que la partie de la science non encore explorée, les questions scientifiquement résolues et celles qu'il s'agit encore de résoudre. Un tel cours, les élèves n'en ont jamais suivi à l'école normale, cette institution n'ayant pas pour but de former des spécialistes. Quant aux cours qui se donnent au Collège de France et à la Sorbonne, ils n'ont pas eu le temps de venir les entendre. Encore ces cours, traitant de parties spéciales, sont-ils plutôt faits pour des hommes qui se sont déjà appliqués aux sciences qui en font l'objet que pour des commençants. Ces cours sont très utiles, plusieurs d'entre eux sont même donnés d'une manière supérieure par des savants illustres ; mais les professeurs ne s'y occupent que de points spéciaux, qu'ils approfondissent en y donnant tous les développements que comporte la matière.

C'est ainsi que l'an dernier M. L. Renier étudiait dans son cours d'épigraphie latine les magistratures impériales, en mettant à profit cette profonde science à laquelle le monde savant a déjà rendu hommage depuis longtemps ; en Sorbonne M. Perrot avait

pris pour sujet de son cours d'archéologie les antiquités de Cypre, et M. Lenormant (cours de la bibliothèque nationale) Dionysos et les fêtes dionysiaques. A l'école des hautes études l'élève trouverait des cours élémentaires ; mais le régime de l'école normale ne lui permet pas de les suivre. Il y a donc là une lacune, une cause d'imperfection. Il semble que plusieurs savants en étaient convaincus, car il y a quelques années on avait fait la proposition de forcer les élèves à séjourner une année à Paris avant de se rendre en Grèce, afin d'y faire des études préparatoires. Cette proposition vint se heurter contre de nombreuses difficultés et ne fut point admise. D'ailleurs des cours donnés à Rome et à Athènes combleraient cette lacune bien plus avantageusement qu'un séjour d'un an à Paris. Il est bien vrai que le directeur de l'une et de l'autre école guide les élèves, que ceux-ci peuvent toujours avoir recours à sa science et à son expérience pour toutes les difficultés qui se présentent, qu'ils sont en commerce continuel avec lui, vu qu'ils habitent sous le même toit; mais une direction pareille resterait toujours nécessaire. On pourrait la comparer à celle qu'exerce le professeur dans les Séminaires allemands ; mais ces Séminaires mêmes présupposent le cours du professeur.

L'École, comme toute autre institution, a eu ses époques de gloire et ses années de langueur. En France on l'a attaquée à plusieurs reprises, on a même quelquefois douté de l'utilité de son existence : heureusement elle a été assez forte pour résister à toutes ces critiques, qui la plupart du temps étaient des plus injustes. A ne la considérer que pendant ces dernières années, on peut dire que, depuis la réorganisation de 1874, l'École a fait d'immenses progrès, grâce à l'activité et à l'initiative de M. Alb. Dumont; et la réputation scientifique de son nouveau directeur, M. Foucart, nous garantit qu'elle marchera de progrès en progrès.

Une heureuse innovation de M. Dumont, et dont M. Burnouf avait déjà conçu le projet, fut la création d'un Institut de correspondance hellénique, établi dans un esprit analogue à celui qui a présidé à la naissance de l'Institut archéologique de Rome. Les séances se tiennent environ tous les quinze jours, dans la salle de la bibliothèque de l'École, tout comme cela se fait dans l'Institut allemand d'Athènes. Dans la première séance, tenue le 3 avril 1876, M. Dumont indiquait nettement le but de l'in-

stitution [1] : « Le principal objet que nous nous proposons, » disait-il, est d'établir entre l'Orient grec et l'Occident ces » communications suivies qui jusqu'ici n'ont pas été suffisantes. » Donner la publicité à toutes les découvertes qui se font en » Orient et qui restent si souvent inconnues, et d'un autre côté » guider les travailleurs encore inexpérimentés et isolés. Ces » séances auront pour objet, dit-il encore : 1° d'analyser les » travaux publiés en Grèce sur des sujets de philologie et d'his- » toire, 2° de prendre connaissance des faits nouveaux, des » inscriptions, des monuments qui nous seront signalés par nos » correspondants ou qui auront paru dans les journaux, surtout » dans les feuilles quotidiennes ; 3° d'entendre des communica- » tions sur des questions relatives à la Grèce ancienne ou du » moyen âge. » Les comptes rendus des séances tenues en 1876 furent insérées dans la *Revue archéologique ;* mais dès le mois de janvier 1877, l'Institut eut son organe spécial, le *Bulletin de correspondance hellénique*, rédigé en partie en français, en partie en grec moderne. Les séances sont naturellement la partie la moins importante de l'œuvre. Ce qui répond à une véritable nécessité, c'est le bulletin, qui tient l'Europe savante parfaitement au courant des découvertes qui se font en Orient. La nécessité d'une pareille publication se faisait sentir d'autant plus que les anciennes revues archéologiques grecques, telles que l'Ἐφημερίς, avaient cessé de paraître, que la Société archéologique d'Athènes ne publie qu'un rapport annuel (πρακτικά), de manière qu'actuellement la Grèce ne possède qu'une seule revue philologique et archéologique, τὸ Ἀθηναίον, revue très intéressante, mais qui, étant uniquement rédigée en grec moderne, ne peut s'adresser qu'à un public fort restreint. Le bulletin n'en est qu'à son troisième volume, tout comme les *Mittheilungen* de l'Institut allemand, et ces deux publications ont dès maintenant pris une place des plus honorables parmi les revues archéologiques. Inutile de dire que les élèves de l'École rédigent la plus grande partie de cette publication. A ce point de vue l'existence du Bulletin rend des services au monde savant en même temps qu'il concourt aux progrès des élèves. La nécessité de faire pu-

---

[1] *Institut de correspondance hellénique.* Année 1876, par ALBERT DUMONT. Paris, Didier 1876, p. 1 et 4.

blier par les élèves de petites notices s'était fait sentir depuis longtemps. C'est dans ce but que, dès 1868, M. Em. Burnouf fonda un bulletin de l'école française; mais cette publication n'eut que quelques fascicules. Actuellement donc les élèves sont forcés, non-seulement de consacrer leur temps à la rédaction de leur mémoire annuel, d'ordinaire assez étendu, mais de se livrer aussi à l'examen de certains points de détail, de commenter quelques inscriptions inédites, de décrire et d'interpréter quelque vase nouvellement découvert, et ces études de détail doivent nécessairement élargir beaucoup le cercle de leurs connaissances archéologiques.

Tout ceci prouve la grande activité scientifique de l'École. Si donc il reste peut-être encore ça et là quelque amélioration à introduire, on peut être convaincu qu'elle le sera. L'École progressera de plus en plus. Elle a fait depuis longtemps ses preuves, et bien grands sont les services qu'elle a rendus à la science. Si l'on parcourt la liste des travaux de ses membres, on s'aperçoit bien vite que presque toutes les parties de la Grèce ont fait l'objet d'une exploration spéciale : dès maintenant on peut dire que les élèves de l'École ont fait le relevé archéologique du pays des Hellènes; ils ont même dépassé les frontières de la Grèce actuelle, visité l'Épire, la Macédoine, la Thrace, l'Asie mineure [1]...; ils ont dressé le catalogue de plus d'un

---

[1] Voici la liste de quelques travaux des membres. Tout incomplète qu'elle est, elle donnera une idée assez exacte de l'étendue des études et de leur diversité :

1847. Benoit.	*Fragments d'un voyage dans l'archipel grec.*
1850. Bertrand.	*Fragments d'un voyage dans le Péloponnèse.*
—	*Études de mythologie et d'archéologie grecques d'Athènes à Argos* (publié en 1858).
1851. E. About.	*Mémoire sur l'île d'Égine.*
Lacroix.	*Les îles de la mer Égée.*
1852. Beulé.	*Mémoire sur trois inscriptions d'Olympie.*
—	*Les monnaies d'Athènes* (publié en 1858).
—	*Études sur les Péloponnèse* (1855).
—	*Les monnaies d'or d'Athènes.*
—	*An uulgaris lingua apud ueteres Graecos exstiterit ?*
—	*L'Acropole d'Athènes* (publié en 1854).

musée [2]. Certes ces travaux ne sont pas tous définitifs; bien souvent les élèves doivent traiter certaines parties un peu à la

---

1852.	E. Burnouf.	*Le vieux Pnyx à Athènes.*
	—	*Le lac Copaïs.*
	—	*Les Propylées.*
	Girard.	*Mémoire sur l'Eubée.*
1854.	Henriot.	*La topographie des dèmes de l'Attique.*
	Mézières.	*Mémoire sur le Pélion et l'Ossa.*
1856.	Guérin.	*Description de l'île de Patmos et de l'île de Lesbos. Étude sur l'île de Rhodes.*
1858.	de la Coulniche.	*Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne des bords de l'Haliacmon à ceux de l'Axius.*
	Fustel de Coulanges.	*Rapport sur l'île de Chio.*
1860.	Foucart.	*Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes.*
	—	*Mémoire sur l'affranchissement des esclaves d'après les inscriptions de Delphes*(1867).
1860.	Wercher.	*Inscriptions recueillies à Delphes* (1863).
	—	*Dialecte de Carpathos.*
1863.	Barbier.	*St. Christodule et la réforme des couvents grecs au XIe siècle.*
	Heuzey.	*Le mont Olympe et l'Acarnanie.*
1864.	Perrot.	*Mémoire sur l'île de Thasos.*
	Bontan.	*Mémoire sur Lesbos.*
	—	*La Triphylie.*
	Bazin.	*L'Etolie.*
1866.	Terrier.	*Sunium et la côte de l'Attique.*
1867.	Deville.	*Samothrace* (Cette étude a perdu de son importance depuis les fouilles qu'exécuta à Samothrace M. Conze aux frais du gouvernement autrichien).
	—	*Du dialecte tzaconien.*
1874.	Dumont.	*Rapport sur un voyage archéologique en Thrace.*
	—	*Inscriptions céramiques de la Grèce.*
1876.	Rayet.	*Mémoire sur l'île de Kos.*
1877.	Pottier.	*Mémoire sur la chorégie athénienne et les monuments choragiques.*
	Martha.	*Études sur le Péloponnèse.*
	—	*Mémoire sur les sacerdoces athéniens.*
	Girard.	*Inscriptions de l'Eubée et de la Béotie.*
	—	*Études sur la Locride opontienne.*
	—	*Les Sporades septentrionales.*

hâte, étant obligés de livrer leur mémoire à date fixe; mais chacun des membres apporte sa pierre à l'édifice de la science.

De plus l'École a relevé en France le goût des études archéologiques, et l'on peut dire que c'est dans son sein que se sont formés presque tous les archéologues français qui à l'heure actuelle font l'honneur et je dirai même la gloire de leur pays. C'est encore grâce à cette influence et au soutien de quelques philhellènes français qu'on a pu fonder à Paris cette *Association pour l'encouragement des études grecques en France*, dont la réputation n'est plus à faire. Grâce aussi à l'existence de cette École, le gouvernement français a pu développer l'enseignement des sciences archéologiques à tel point qu'aujourd'hui cet enseignement y est presque aussi généralisé qu'en Allemagne, et que toutes les chaires en sont occupées par des hommes spéciaux d'un grand mérite, qui presque tous se sont formés à Athènes. Lorsqu'une institution a produit des savants comme MM. Levêque, Girard, Bertrand, Beulé, Mézières, Guérin, Fustel de Coulanges, Heuzey, Perrot, Foucart, Wescher, et je ne cite que les plus connus, on peut dire qu'elle a bien mérité de la science, qu'elle a noblement accompli sa tâche et que les nouveaux venus n'auront qu'à s'inspirer des travaux de leurs dévanciers, pour contribuer aux progrès de la science et à la gloire scientifique de leur patrie.

III.

L'impulsion étant donnée aux études archéologiques, l'expé-

1877.	Beaudouin.	*Études sur le grec moderne.*
	—	*Documents relatifs à l'état intérieur de la Grèce pendant les dernières années de la domination vénitienne.*
1878.	Riemann.	*Description archéologique des îles ioniennes.*
[2]	Collignon.	*Catalogue des vases du musée du Varvakeion* (1876).
	Girard.	*Catalogue des objets de plomb et de bronze du même musée* (1877) a) *Les tablettes judiciaires*, b) *les poids.*
	Pottier.	*Catalogue des ustensiles et figurines en bronze du même musée* (1877).
	Haussonville.	*Inventaire des musées de Béotie* (Thèbes, Thespies, 1877).

rience de l'utilité d'écoles spéciales dans les pays classiques étant faite, rien ne devait plus arrêter ce noble mouvement scientifique. Bientôt la France ne se contenta plus de sa seule école d'Athènes; elle en fonda une seconde à Rome (29 nov. 1874)[1], et grâce à l'activité et au talent de son directeur, M. Geffroy, la jeune école rivalise de zèle avec son aînée d'Athènes. L'Allemagne de son côté possède à Rome cet Institut archéologique fondé en 1829, — aux dernières *pallilia* il a célébré son cinquantième anniversaire, — mais qui n'est devenu légalement un institut de l'empire d'Allemagne que par le décret impérial du 18 mai 1874. Il est trop connu de tous les savants pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge, pas plus que de MM. Henzen et Helbig qui le dirigent. Le même décret de 1874 fonda une section de l'Institut à Athènes. Le célèbre épigraphiste M. Koehler en est le directeur. Nous avons déjà parlé des *Mittheilungen* de l'Institut et de ses séances régulières. D'un autre côté, on parlait à Athènes du projet qu'avait le gouvernement anglais de fonder aussi une école à Athènes, et le gouvernement italien vient de décider à son tour que tous les ans deux savants seraient envoyés en Grèce en mission scientifique. Ceux qui ont obtenu cette faveur pour la présente année sont MM. Ghenardini et Viola. Auparavant ces missions ne se donnaient que de temps à autre. Je puis citer, entre autres, celle qu'obtint M. Salinas, actuellement professeur d'archéologie à Palerme. La Belgique doit-elle rester en arrière et ne prendre aucune part à ce beau mouvement scientifique, ou bien dans quelles conditions pourrait-elle envoyer régulièrement de jeunes savants en Grèce, et quels résultats favorables le gouvernement serait-il en droit d'attendre de pareilles missions? C'est-ce que nous allons examiner dans ce dernier chapitre de notre étude.

Établir une école belge à Athènes, c'est là un projet auquel naturellement il n'y a pas lieu de s'arrêter; mais notre gouvernement ne pourrait-il pas obtenir du gouvernement français qu'une place fût régulièrement réservée à un Belge, tant à Athènes qu'à Rome? Tout semble présager une réponse affirmative. Le projet du reste ne serait pas nouveau. Dans son rapport du 12 mars 1850, M. Guigniaut disait: « Sur la demande du gouver-

---

[1] Geffroy. *La nouvelle école française de Rome.* Revue des deux mondes, 1876.

» nement de Belgique, il a été décidé que quelques jeunes pro-
» fesseurs belges pourraient être adjoints aux membres de l'école
» française d'Athènes. » J'ignore si la convention a été réellement signée : ce qui est certain c'est qu'aucune suite n'y fut donnée et que jamais un jeune savant belge ne fut attaché à l'école française d'Athènes[1]. Ceci s'explique aisément. Les évènements de 1848 appelaient l'attention tant des gouvernements que du public sur un ordre d'idées bien différent des progrès scientifiques ; d'un autre côté l'École était de création trop récente pour qu'on pût avoir pleine confiance en elle : en France même on se contentait de la laisser vivre, sans songer à étendre son influence ; ce sont-là cependant des raisons secondaires, car malgré les évènements de 1848, le projet existait encore en 1850 : c'est ce que constate le rapport de M. Guigniaut. Si donc on n'arriva à aucune solution, si même le projet resta complètement inconnu en Belgique, il faut apparement l'attribuer, en grande partie, à cette apathie scientifique dont notre pays souffre depuis si longtemps. Un faux patriotisme ne doit pas nous pousser à voiler la vérité : l'amour de la science pour la science même n'existe malheureusement que trop peu dans notre pays ; le public reste généralement indifférent à tous les progrès de la haute science, surtout lorsqu'ils sont du domaine de l'*Alterthums-wissenschaft*. Ceux qui, depuis 1830, étaient parvenus à se faire un nom dans la science de l'antiquité, étaient connus partout, excepté dans leur propre pays. Je ne citerai, comme exemple, que le nom de feu M. Roulez. Et pour dire toute notre pensée, nous ajouterons que les divers gouvernements qui se sont succédé depuis cinquante ans ne nous semblent pas avoir fait assez d'efforts pour détruire cette apathie générale. Les négociations restèrent donc complètement inconnues et l'on fut bien étonné lorsque M. Thonissen, dans la séance de la chambre du 1er février 1872, apprit au pays que, sous le ministère de M. Rogier, en 1847, le gouvernement français avait offert de prendre chaque année un élève belge à l'école française d'Athènes, moyennant la faible rétribution de 1200 fr. Dans la séance du 7 février, l'honorable représentant donna des

---

[1] Feu M. Parlier, professeur à l'Université de Bruxelles, avait été désigné pour faire partie de cette école, mais aucune suite ne fut donnée à cette désignation. *(Note de la rédaction).*

renseignements plus précis et déclara qu'au mois d'août 1847 une convention avait été conclue et qu'une dépêche belge relative à cet objet portait le n° 32520 (4° division). Le ministre de l'intérieur, M. Delcour, se contenta de répondre qu'il se ferait produire le dossier et qu'il ne perdrait pas la question de vue. En fait, l'affaire n'eut pas de suite, et les négociations ne furent pas reprises, malgré la demande que M. Thonissen en avait faite. Je crois ne pas me tromper en affirmant que, si les négociations étaient reprises, elles ne rencontreraient à Paris aucune difficulté sérieuse, maintenant surtout que l'École est entièrement réorganisée. Il ne m'appartient pas de préciser ici de quelle manière et dans quelles conditions notre gouvernement pourrait envoyer régulièrement en Grèce un jeune docteur en philosophie ou un élève sorti de l'école normale. Je n'en dirai donc que peu de mots. Une place serait ouverte à un jeune savant belge à l'école française d'Athènes, et celui-ci n'y serait envoyé qu'après avoir subi *en Belgique* un examen spécial sur des matières de première nécessité pour l'utilité de sa mission et dont la connaissance n'est exigée pour aucun de nos examens officiels. Il s'agit de l'archéologie et de l'épigraphie grecque et latine. L'élève aurait à se soumettre, tout comme les élèves francais, aux règlements de l'école et aux ordres du directeur. La question de savoir s'il pourrait être logé à l'école même me paraît toute accessoire. L'essentiel consisterait dans la direction scientifique que nos jeunes savants trouveraient en Grèce. Ils auraient aussi à livrer régulièrement des mémoires. Seulement ils dépendraient, non de la commission de l'Institut, mais d'une commission de la classe des lettres de notre Académie royale, à moins cependant que le gouvernement français n'insistât pour le contraire. L'art. 5 du décret du 26 nov. 1874 semble prévoir le cas où un étranger serait admis à l'école. « Le titre d'associé correspondant, dit cet article, peut être en outre décerné, *sans condition de nationalité*, par le ministre de l'instruction publique, sur une double proposition de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et du directeur de l'école d'Athènes. » Cet article me semble pouvoir s'entendre tout aussi bien de savants auxquels on veut accorder un titre scientifique que d'élèves étrangers.

Quant à la durée de la mission, il me paraît qu'un séjour de trois ans est de toute nécessité. La première année l'élève passerait quelques mois à Rome et un mois à Pompéi, et visiterait les

principaux musées de l'Itaie. La seconde année serait consacrée à l'étude des monuments d'Athènes et à un voyage général dans la Grèce et dans quelques îles. La troisième année l'élève ferait un voyage spécial, soit en Grèce, soit en Asie mineure. Dans le cas où l'élève voudrait s'appliquer spécialement aux études latines plutôt qu'aux études grecques, rien n'empêcherait le gouvernement de l'autoriser à résider deux années en Italie et à ne consacrer qu'une année à la Grèce. Dans tous les cas, des études préliminaires en Italie sont de toute nécessité pour qu'un séjour en Grèce puisse être réellement utile. J'ai insisté sur ce point précédemment et il me semble inutile d'y revenir. Et qu'on ne m'objecte point qu'une absence de trois ans est bien longue et pourrait nuire à l'avenir de l'élève. A la fin de ses études, l'élève peut tout au plus entrer dans un collège ou dans un athénée, ou être nommé chargé de cours. Se trouvant même dans les meilleures conditions, il ne pourra, pendant ses premières années, obtenir un traitement supérieur au subside que le gouvernement lui accorderait pour ses lointains voyages. De plus, son titre d'ancien élève de l'école d'Athènes serait tout naturellement une raison pour que le gouvernement lui donnât la préférence, lorsqu'il s'agirait de nommer un professeur de philologie, d'histoire ou d'archéologie. Ses voyages seront donc une garantie pour son avenir. Et d'un autre côté, le gouvernement sera ainsi à même de ne nommer pour ces chaires que des hommes qui ont visité et étudié les pays de l'antiquité classique, qu'il s'agisse des classes supérieures des athénées ou de l'enseignement universitaire. Du reste, il ne faut à cet égard se faire aucune illusion. La France envoie au plus anuellement en Grèce six jeunes savants ; la Belgique en enverrait un tous les ans ou tous les deux ans : au bout de 10 ans on aurait ainsi tout au plus 6 à 8 anciens élèves de l'école d'Athènes. Ce nombre ne serait pas si grand que le gouvernement ne fût à même de leur assurer des positions en rapport avec les études qu'ils auraient faites. En France, tous les anciens élèves de l'école d'Athènes occupent des places éminentes, soit dans l'enseignement, soit dans l'administration des musées ou de l'instruction publique. Il n'y a pas tant de savants en Belgique qu'on ne puisse arriver aux mêmes résultats.

Examinons maintenant en peu de mots l'utilité de cette mission permanente en Italie et en Grèce.

Les études de nos élèves, lorsqu'ils ont pris leurs grades, sont nécessairement incomplètes. Quelques privilégiés se rendent alors dans les universités allemandes, la plupart du temps pour compléter leurs connaissances philologiques. Mais un côté de la civilisation antique leur échappe toujours : c'est le côté artistique. Le sens complet du monde antique ne s'obtient que par l'étude des monuments figurés, et où peut-on mieux les étudier qu'en Italie et en Grèce? Je ne parle pas ici des archéologues de profession, pour lesquels un séjour en Italie et surtout en Grèce est de toute nécessité ; car on sait combien ces hautes études artistiques sont négligées en Belgique, et j'ai des raisons pour ne pas insister sur ce fait, trop connu pour que je m'y arrête davantage. Je parle surtout du philologue et de l'historien. Certes, si le philologue restreint ses études à la critique des textes et à la diplomatique, quelques mois passés en Allemagne lui suffiront pour compléter ses études antérieures. Mais la philologie comprise dans un sens plus large exige des connaissances bien plus étendues. L'intelligence exacte de la signification des mots ne suffit pas pour nous donner le sens précis d'un auteur. Qu'est-ce donc que l'explication de Tite-Live ou de Tacite sans la connaissance des antiquités romaines? Celle-ci même ne suffit pas. Il faut connaître encore la géographie, la mythologie, l'archéologie. En d'autres termes, un philologue ne deviendra jamais un savant, même dans sa spécialité, s'il n'a des connaissances précises de toute la science de l'antiquité. Comment comprendre Hérodote et Thucydide, si l'on ne connaît le pays dont ils parlent; comment surtout faire comprendre ces auteurs aux élèves, quand on ne parvient pas soi-même à se représenter les faits qu'ils nous rapportent? Ce n'est pas assez d'expliquer aux élèves la signification des mots, les constructions grammaticales, il faut encore faire revivre à leurs yeux les actions, les pays dont nous parlent les auteurs anciens. C'est le seul moyen de rendre l'étude agréable, attrayante et utile. Et si tant de jeunes gens n'étudient le grec qu'à contre-cœur, c'est moins peut-être à cause des difficultés que présente l'étude de cette langue, que par suite de la manière sèche et aride dont elle est enseignée. Faut-il ajouter que la connaissance du grec moderne, que le jeune savant acquerra facilement en Grèce — il pourrait même dans ce but suivre quelques cours de l'Université d'Athènes — contribuera beau-

coup à lui faire mieux comprendre le grec ancien ? Cette langue qu'il n'aura entendu prononcer jusqu'alors que d'une manière barbare, résonnera enfin à ses oreilles dans toute sa divine harmonie. Du reste, le grec moderne diffère moins de la langue ancienne qu'on ne s'est plu à le dire. Certaines formes ont changé, des mots nouveaux ont été introduits, d'autres ont reçu une signification nouvelle; la syntaxe a été simplifiée, la langue est devenue plus analytique; mais le fond est resté le même, et il y a bien moins de différence entre ces deux langues qu'entre le latin et l'italien. L'italien est une langue dérivée du latin; le grec moderne n'est qu'une langue qui a été soumise à certaines transformations. Et ce qui est vrai de la langue l'est aussi de la nation. Les peuples méridionaux changent bien moins qu'on ne le croit d'ordinaire. Ceci s'applique à l'Italie et bien plus encore à la Grèce. Il n'y a pas de peuple au monde qui par sa langue, par ses mœurs, par ses idées, par ses qualités et par ses défauts ait moins changé que le peuple grec. Son caractère national s'est d'autant mieux maintenu que, depuis la perte de son indépendance, il a constamment lutté contre un dominateur qui ne parvenait ni à le détruire ni à se l'assimiler. Et c'est grâce à ce fait, qui ne sera contesté par aucun observateur sérieux et impartial, qu'on a pu dire avec vérité que la Grèce moderne est le commentaire vivant de la Grèce d'autrefois.

Et sous ce rapport l'historien trouvera en Grèce tout autant de profit que le philologue. On pourrait parler longuement de la nécessité pour l'historien d'avoir parcouru les pays dont il veut étudier le passé. L'épigraphie, la mythologie, la connaissance des mœurs et des idées, tout cela ne s'étudie pas uniquement dans des livres. Mais c'est notamment la connaissance de la topographie qui ne s'acquiert que sur les lieux mêmes. C'est l'ignorance de la topographie qui rend impossible l'explication claire et vivante soit des auteurs anciens, soit de l'histoire ancienne. J'avoue n'avoir jamais rien compris ni au Forum, ni à l'Acropole, ni à l'importance stratégique de Décélie avant d'avoir parcouru moi-même ces sites célèbres.

L'histoire ne se conçoit pas sans les voyages. On sait qu'Hérodote avait beaucoup voyagé : cet exemple donné par le père de l'histoire est la meilleure preuve du bien fondé de mon assertion. Qu'on ne se méprenne point cependant sur la portée de cette observation. Je ne prétends pas que pour devenir bon historien

ou professeur d'histoire, il faille avoir vu tous les endroits dont on aura à parler. Ceci est impossible, mais la vue de certaines choses en explique beaucoup d'autres. Si l'on a examiné un amphithéâtre on les connait tous, du moins dans leurs grandes lignes. Tous les forums avaient de grands points de ressemblance, le principe étant toujours le même. J'en dirai autant des temples, des acropoles, des défilés... Faut-il parler aussi des usages, des idées, des mœurs ? Combien de fois le voyageur n'a-t-il pas été agréablement surpris en trouvant sur sa route, dans la vie actuelle des méridionaux l'explication de certains détails qui jusqu'alors lui avaient paru inintelligibles dans les auteurs anciens. Combien notre manière de vivre ne diffère-t-elle pas de la vie méridionale, et comment expliquer, avec nos idées d'hommes du nord, les idées et les sentiments des méridionaux, si nous n'avons quelque temps vécu au milieu d'eux ? Mais je n'insiste point, la chose étant trop évidente.

Je voudrais encore appeler l'attention sur un autre côté de la question. On s'est plaint souvent, et avec raison, qu'en Belgique on ne publiait que fort peu en fait de philologie et d'histoire anciennes : que tout au plus quelques professeurs d'Université s'adonnaient aux hautes études scientifiques, que bien rarement un professeur de l'enseignement moyen suivait leur exemple. Ceci n'a rien d'étonnant, et nous serions même surpris du contraire. Au sortir de l'école normale, où l'esprit d'initiative n'est pas suffisammeut stimulé, le jeune agrégé entre dans l'enseignement et, fatigué des études nombreuses qu'il a été forcé de faire, il est tout naturel qu'il ne songe pas à entreprendre de nouveaux traveaux et qu'il se contente de donner régulièrement ses leçons : on peut déjà le louer lorsqu'il se tient au courant des progrès de la science. L'existence de missious permanentes constituerait, je n'en doute pas, un heureux correctif à cet état de choses. Les élèves les plus intelligents et les plus studieux en jouiraient seuls, et comme ils seraient obligés d'envoyer régulièrement un mémoire, dont ils auraient choisi eux-mêmes le sujet, ils pourraient donner un libre essort à leur initiative personnelle. Combien de fois ne voit-on que de pareils mémoires sont le point de départ de toute l'activité ultérieure d'un savant ? Pour le jeune homme ce qu'il y a de plus difficile, c'est de commencer un premier travail personnel : une fois lancé dans cette voie, d'ordinaire il ne s'arrête plus.

Aux considérations qui précèdent je veux en ajouter une dernière. Généralement un pensionnaire de la *villa Médicis* vient séjourner pendant un an à Athènes. Le lauréat s'occupe la plupart du temps de la restauration d'un édifice antique et l'on peut juger de la grande valeur de ces travaux par la collection qui en est conservée à l'école des Beaux-Arts de Paris. Si ces séjours en Grèce n'ont pas exercé, jusqu'à ce jour, une influence plus pratique en France, — quoiqu'on ait du plaisir à constater chez nos voisins les grands progrès accomplis dans ce sens depuis quelques années, — cette infériorité par rapport à l'Allemagne, et surtout à l'Autriche, tient surtout, comme du reste chez nous aussi, au manque d'études préliminaires et à l'insuffisance des connaissances générales [1]. Ce séjour ne laisse pas cependant d'être toujours d'une grande utilité; et je me demande si le Gouvernement belge ne pourrait pas engager nos grands prix de Rome à se rendre pendant une de leurs quatre années à Athènes. L'artiste pourrait dans plus d'un cas faire une exploration avec l'élève belge de l'école et ils ne pourraient qu'y gagner l'un et l'autre. On sait de quel grand prix est, tant pour la science que pour les progrès de l'art, le commerce assidu des archéologues avec les artistes, et quelle heureuse influence ils exercent réciproquement l'un sur l'autre.

---

[1] Cf. Beulé, *Fouilles*, I, 70 et 179.

LES

TÊTES AILÉES DE SATYRE,

TROUVÉES A ANGLEUR.

LES

TÊTES AILÉES DE SATYRE,

TROUVÉES A ANGLEUR.

LETTRE ADRESSÉE A M. Émile DE LAVELEYE,

PAR

M. Adolphe DE CEULENEER.

BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,

rue de Louvain, 108.

1882

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
3me série, tome III, n° 3; 1882.

LES

TÊTES AILÉES DE SATYRE,

TROUVÉES A ANGLEUR.

Liége, le 2 mars 1882.

Monsieur,

Parmi les objets de bronze, récemment découverts à Angleur, vous avez bien voulu appeler spécialement mon attention sur trois têtes de Satyre. Deux de celles-ci sont ailées; et à la troisième on remarque la place où l'aile a été fixée.

Cette représentation singulière piqua vivement ma curiosité, et l'étude de cette forme insolite me parut ne pas être sans quelque intérêt pour la connaissance de la mythologie figurée. Je me mis donc à étudier la question, et j'ai l'honneur de vous soumettre le résultat des recherches que j'ai pu faire sur cet intéressant sujet.

Les bronzes d'Angleur ont tous servi à décorer une fontaine. Il n'existe cependant pas entre eux un rapport assez intime pour qu'on ne puisse étudier les trois têtes de Satyre indépendamment des autres objets; car l'artiste n'a pas voulu, me semble-t-il, donner à l'ensemble de l'ornementation une signification mythologique bien déterminée.

Je commencerai par constater que le type d'une des

têtes diffère de celui des deux autres. Comme vous l'avez remarqué vous-même, Monsieur, dans la notice que vous avez lue à l'Académie sur la précieuse trouvaille d'Angleur, ces trois têtes ont dû être fixées à plat probablement sur une plaque de marbre. Je n'étudie ici que l'attribut spécial donné aux Satyres; je ne puis donc rechercher comment on pourrait, avec les divers objets que nous possédons, reconstituer la fontaine avec une certaine vraisemblance. J'en ai dit quelques mots ailleurs (1). Il ne sera toutefois pas inutile, pour préciser davantage le sujet qui nous occupe, de rappeler que la fontaine devait être ornée de quatre têtes de Satyre. Les trois masques se présentent de profil; deux se font vis-à-vis et il nous manque celui qui devait correspondre au troisième.

Je suppose que la tête de la Méduse, entourée de quatre signes du Zodiaque (le Bélier, le Lion, les Poissons et le Scorpion), était fixée à la table de marbre au-dessus des deux bouches de fontaine et que les quatre coins étaient ornés d'une tête de Satyre.

Aucun doute ne semble pouvoir exister sur cette dénomination de Satyre. Il ne saurait être question de Mercure et encore moins d'une divinité gauloise quelconque. La barbe n'est pas, il est vrai, un indice décisif. On connaît des Mercure barbus; il y en a un entre autres au Musée britannique (2). Seulement, dans nos bronzes, la largeur démesurée du cou et la forme de la barbe et des cheveux

---

(1) *Athenæum belge*, 1er mars 1882. D'après les derniers renseignements que j'ai reçus, une quatrième tête de Satyre avait été trouvée en même temps que les trois autres; mais les ouvriers l'ont jetée de côté parce qu'elle était en pièces et morceaux.

(2) Müller, *Denkm.* II, 300.

rappellent trop une origine animale pour qu'on puisse songer à Mercure. Du reste, les oreilles pointues, forme propre à toutes les représentations de Satyre, ne laissent subsister aucun doute dans notre esprit.

Peut-être pourrait-on prendre nos masques pour des têtes de Silènes. A ceux-ci, en effet, était confiée la garde des fontaines. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'on voit représenté un Silène sur la célèbre ciste de Préneste (1).

Des poètes ont confondu les Satyres avec les Faunes, les Silènes et les Pans, ne reconnaissant bien des fois dans ces êtres mythologiques que des divinités champêtres, fort redoutées des bergers et des voyageurs. Ils n'attachent que rarement une certaine importance aux traits caractéristiques qui distinguaient les Satyres des Silènes et les Pans des Faunes. Pausanias lui-même nomme les Silènes de vieux Satyres (2).

Dans l'art, au contraire, ces représentations sont nettement distinctes (3). Le Silène emprunte ses formes animales au cheval et le Satyre au bouc. Dans la statuaire, l'assimilation entre ces deux êtres mythologiques ne se fit jamais, et toujours, on sut distinguer le jeune Satyre, quelle que fût la forme sous laquelle on le représentât, et dont le type le plus répandu fut celui créé par Praxitèle, du Silène vieux et obèse. Dans la peinture et le bas-relief, il n'en fut pas toujours de même; ceci s'explique par ce

---

(1) Müller, *Denkm.* I, 309.

(2) Paus, I, 23. 5. Τοὺς γὰρ ἡλικίᾳ τῶν Σατύρων προήκοντας ὀνομάζουσι Σιληνούς. Welcker, *Gr. Götterl.* III 150.

(3) Furtwängler, *Cista prenestina e teca di specchio con rappresentazioni bacchiche.* a. *d.* i. 1877 pp. 197 et suiv. et 448.

fait que petit à petit, les Silènes et les Satyres y perdirent leur signification mythologique pour n'être plus que de simples éléments décoratifs. Nous les retrouvons comme tels sur des monuments du siècle des Antonins, époque à laquelle appartiennent les bronzes d'Angleur. Les têtes, qui font l'objet de cette étude, n'ont pas non plus une signification mythologique bien déterminée. Ils servaient d'ornement à la fontaine, et les éléments qu'ils nous fournissent ne suffisent guère pour décider si l'artiste a voulu représenter des Silènes ou des Satyres. Nous n'attacherons pas à ces dénominations une importance plus grande que les Romains ne le firent eux-mêmes. Disons donc que ces trois bronzes représentent des Satyres et cherchons à expliquer l'attribut qui les caractérise ici : les ailes. Nous en avons du reste trouvé d'autres exemples que nous citerons dans le courant de cette étude.

Sans nous étendre longuement sur la signification attribuée par les artistes anciens aux figures ailées, ni sur l'histoire de ces représentations, il ne sera pas inutile de rappeler les principaux points de cette question archéologique, afin de mieux faire voir comment on en est arrivé à donner des ailes à des êtres auxquels il semble de prime abord qu'elles conviennent si peu.

Les figures ailées sont excessivement nombreuses dans l'art antique. M. Langbehn (1), dans sa récente étude sur les représentations de cette nature, en cite jusqu'à trente-sept différentes. Encore cette liste pourrait-elle être doublée, car ce savant n'a eu en vue, dans son énumération, que les représentations ailées de l'époque la plus ancienne de l'art grec.

---

(1) Langbehn, *Flügelgestalten der ältesten griechischen Kunst.* München, 1881, p. 6.

Depuis longtemps les archéologues s'étaient occupés de la question. Son importance n'échappa point à l'esprit si perspicace du fondateur de l'archéologie classique. Winckelmann crut qu'à l'origine toutes les divinités avaient été représentées avec des ailes (1), et Voss, dans ses *Mythologische Briefe,* considéra les figures ailées comme base de tout son système mythologique.

Döring (2) et Zoega (3) en firent le sujet de leurs recherches; Gerhard les étudia à son tour (4), et rattacha toutes les représentations ailées féminines à Niké et les autres à Eros. Enfin, tout récemment, M. Langbehn soumit la question à un nouvel examen et parvint à élucider les difficultés qu'elle présentait avec ce sens profond de l'art grec que le célèbre professeur de Munich, M. Brunn, sait inspirer à ses disciples. Malheureusement, l'auteur n'a étudié jusqu'ici que les figures ailées de l'époque archaïque.

L'aile, étant une forme empruntée à la nature animale, on peut affirmer que l'origine de cette forme, appliquée à l'art, doit être cherchée non en Grèce, mais en Orient. Au début, cette représentation ne put être appliquée en Grèce qu'à des animaux, et ce ne dut être que plus tard que l'artiste en vint à l'attribuer à des figures humaines. La vérité de ce principe est confirmée tant par la littérature que par les monuments.

Les figures ailées sont inconnues à Homère ; et plus d'un poète de l'époque archaïque nous représente encore

---

(1) *Mon. ined.* Roma, 1821 II p. 1.

(2) *De alatis imaginibus apud veteres* (Commentationes, p. 52-85).

(3) *Ueb. die geflügelten Gottheiten* (Rh. Mus, 1839, VI, p. 580). Welcker, *Kl. Schrift*, V. 189-212.

(4) *Ueb. die Flügelgestalten der alten Kunst* (Abh. d. K. Akad. d. Wissenschaften, Berlin, 1839). Cf. *Sitzungsber.* 1839, p. 81.

comme non ailés, des êtres qui le furent dans la suite. Alcman ne donne pas encore des ailes à Eros (1) pas plus que Sappho n'en accorde à Eos (2). Le premier poète qui parle de représentations ailées est Hésiode. Il ne cite que Pégase et les Harpyies (3).

Les représentations ailées prirent, en Orient, leur plus grand développement en Assyrie. Elles furent importées en Grèce par l'intermédiaire de l'Asie-Mineure et spécialement de la Lycie, comme l'a définitivement prouvé M. Langbehn. Les îles grecques furent, comme toujours, les premières à se servir de cette forme orientale (4). Sur le continent, nous la trouvons pour la première fois à Corinthe, d'où elle se répandit dans les autres parties de la Grèce. Sur le sol grec la forme ailée perdit ce caratère oriental purement fantastique, je dirai même monstrueux, qui rebutait au génie plastique de la Grèce, devint plus vivante, plus organique et se rapprocha ainsi davantage de la nature. L'art grec, en effet, purifie tout ce qu'il touche, il s'assimile en les transformant les formes d'origine étrangère, même celles qui semblent le plus opposées à son génie artistique. Il veut avant tout produire des êtres réels, que nous pouvons concevoir comme existant dans la nature ; et ce ne fut qu'assez tard que les artistes de la Grèce en arrivèrent à représenter ces conceptions abstraites qui devinrent si nombreuses à l'époque romaine.

Une représentation est réelle ou idéale ; cette dernière

---

(1) Alcman, *fragm.* 38,2 (ed. Bergk).

(2) Sappho, *fragm.* 18 (ed. Bergk).

(3) Hes, *Theog.* 269, 284.

(4) Conze, *Zur Gesch. der Anfänge der griechischer Kunst.* (Sitzungsb. K. K. Akad. Wien, 1870, t. LXIV, p. 526); et *Mel. Thongef.*, pl.V, nos 2, 5, 8.

peut encore trouver son origine dans l'imitation de la nature ou être purement fantaisiste.

Les artistes grecs figurèrent leurs grands dieux comme des hommes idéalisés; aucun d'eux ne fut jamais représenté avec des ailes (1). Cet attribut ne fut donné qu'à des divinités d'ordre inférieur. Il n'y a d'exception à cette règle que l'Artemis sculptée sur le coffre de Kypselos qui se trouvait dans le temple de Héra à Olympie. A Pausanias lui-même, cette représentation parut étrange (2), seulement le Périégète oublie que cette Artemis n'était pas plus la vraie divinité grecque que ne l'était la Diane d'Éphèse. Les formes données à l'Artemis du coffre de Kypselos appartiennent à une déesse asiatique qui ressemble beaucoup à l'Anaïtis de Perse; c'est la raison pour laquelle on l'a nommée bien souvent la Diane persane.

Plusieurs monuments nous permettent de nous faire une idée de la manière dont était représentée l'Artemis dont parle Pausanias. Je ne citerai qu'un vase de Théra (3) et un bronze de Graechwyl, conservé au Musée de Zurich (4).

Les artistes ne donnèrent d'abord des ailes qu'aux représentations purement fantaisistes, et parmi celles-ci, en premier lieu, aux animaux mythologiques qui en sont bien rarement dépourvus. Plus tard, ils les donnèrent à des

---

(1) Il en fut de même chez les Romains. Il y a cependant des exceptions. Ainsi sur la colonne Antonine Jupiter Pluvius est représenté avec des ailes. Il est vrai qu'il est là en pleine activité au moment où il fait pleuvoir.

(2) Paus. V, 19, 5. *Ἄρτεμις δὲ οὐκ οἶδα ἐφ' ὅτῳ λόγῳ πτέρυγας ἔχουσά ἐστιν ἐπὶ τῶν ὤμων καὶ τῇ μὲν δεξιᾷ κατέχει πάρδαλιν, τῇ δὲ ἑτέρᾳ τῶν χειρῶν λέοντα.* Cf. Langbehn, p. 64, 77 à 121.

(3) Gerhard, *Persische Artemis* (Arch. Zeit. 1854. p. 178).

(4) J. Stickel, *De Dianae persicæ monumento græchwyliano.* Jena, 1856.

êtres dont la nature humaine était associée à la forme animale. Enfin, nous trouvons des ailes aux attributs de certaines divinités, aux génies, aux représentations abstraites, aux personnifications allégoriques ; mais toujours, même aux époques les plus récentes, les ailes furent données pour indiquer la vitesse extraordinaire, la rapidité surprenante de certains êtres. Cette rapidité pouvait être ou physique, et par conséquent réelle, ou morale. La première, la plus simple et la plus naturelle, fut exprimée en premier lieu ; ce qui explique une fois de plus pourquoi on commença par donner des ailes aux animaux. La seconde conception, plus abstraite, plus métaphysique, n'est réalisée que dans la suite. C'est de cette manière que l'on conçut les génies, les êtres allégoriques ou abstraits. Les ailes sont une véritable métaphore, indiquant, non que l'être ainsi représenté vole, mais que sa course est d'une grande rapidité, que son activité est prodigieuse.

Du moment qu'on avait abandonné le terrain de la réalité pour se lancer dans le domaine de la fantaisie, aucune raison ne pouvait plus retenir l'artiste, ni l'empêcher de réaliser cette conception purement abstraite jusque dans ses dernières conséquences. Cette rapidité ne devait pas rester purement physique, elle pouvait fort bien s'appliquer aussi à l'activité, à la force, à l'intensité des passions. Partant de cette idée, on donnait des ailes à des êtres inspirant la crainte, l'effroi et à ceux chez lesquels on voulait personnifier l'exaltation de la passion. C'est dans ce dernier sens qu'on donna des ailes à Dionysos, aux personnages de son thiase et à ses principaux attributs.

Les monuments confirment la vérité de cette théorie.

Le cheval est la plus ancienne représentation ailée qui

nous soit connue dans l'art grec (1). C'est ainsi que nous le trouvons sur un des célèbres vases de Milo, si bien décrits par M. Conze (2). Ceux-ci sont antérieurs au coffre de Kypselos et datent, par conséquent, du commencement du VIIe siècle, car on est d'accord aujourd'hui pour placer le célèbre coffre entre la 30e et la 40e Olympiade. Dans la suite, on rencontre, surtout sur des monnaies, un grand nombre d'animaux ailés, réels ou mythiques : ainsi le sanglier, le lion, la panthère, le taureau, le griffon, l'hippocampe.

Après le cheval, viennent les Gorgones, déjà ailées sur le coffre du tyran de Corinthe, puis les Harpyies (3), les sphinx, les sirènes.

La représentation de ces êtres fantastiques est surtout fréquente sur les vases de la Grande Grèce et sur les monuments artistiques de l'Étrurie. Je citerai notamment les précieux objets d'or, d'argent et de bronze découverts en 1836 à Cervetri, dans la grotte Regolini-Galassi, aujourd'hui un des plus beaux ornements du Musée étrusque du Vatican (4). Parmi les Sphinx, j'appellerai

---

(1) Langbehn, p. 49 et suiv.

(2) Conze, *Melische Thongefässe.* Leipsig, 1862, pl. IV. Ces trois vases se trouvent actuellement à Athènes.

(3) C'est à tort, à mon avis, que M. Langbehn (p. 42) admet que les figures, ailées en second lieu, furent les Harpyies. Pausanias, dans la description du coffre ne dit pas que celles-ci y étaient représentées avec des ailes (V. 17. 11) : *καὶ οἱ παῖδες οἱ βορεόυ τὰς Ἁρπυιας ἀπ' αὐτοῦ διῶκουσι.* Sur le coffre de Kypselos ne sont ailés que les Gorgones, les deux chevaux de Pélops et les chevaux sculptés sur le dessus du coffre.

(4) Grifi, *Monumenti di Cere antica.* Roma, 1841, surtout les planches I et II. Micali a aussi publié une intaille étrusque représentant un animal ailé dont la forme est des plus bizarres. (*Mon.* tav. XVI, 17). Conze, *Mel Thongef.* pl. V, n°s 4, 9.

surtout l'attention sur une curieuse image de Sphinx de Thèbes, représentée sur un lécythus publié dans la *Gazette archéologique* (1).

Viennent ensuite les génies, les personnifications, les êtres symboliques, tels que Thanatos, Niké, Eos, les Vents, les Saisons (2), Psyché. Nous trouvons même des géants ailés, moitié hommes, moitié animaux, sur la magnifique gigantomachie de Pergame, actuellement à Berlin (3) ; et Braun reproduit aussi un Centaure ailé (4).

Parmi les représentations de cette nature, les unes sont toujours ailées, parce que les ailes constituent un attribut essentiel sans lequel on ne saurait les concevoir, tandis que d'autres en sont parfois dépourvues, les ailes n'étant pour elles qu'un attribut accessoire.

Les Vents appartiennent à la première catégorie. On se rappelle la célèbre Tour des Vents d'Andronicus à Athènes. Et l'on ne se contenta pas de donner des ailes aux Vents, mais on représenta de la même manière leurs nombreux enfants. Sur un vase de la collection Campana (5), nous voyons des ailes à Kalaïs, ce fils issu des amours de Boréas et d'Orithyie, enlevée aux bords de l'Ilissus, à la fontaine de Callirrhoé.

---

(1) *Gaz. arch.*, 1876. II, p. 77. M. Milchhoefer a publié une étude très-approfondie sur les diverses représentations de Sphinx dans les *Mittheil. d. deutsch. archaeolog. Instit.* Athen, 1879.

(2) Les saisons sont représentées ailées sur un beau sarcophage du Musée de Porto. Voyez mes *Notes archéologiques sur le Portugal* (Bull. de l'Ac. d'arch. de Belg. 1882. p. 356).

(3) E. Michel, *Les Musées de Berlin* (Rev. des Deux Mondes, 1882. 15 février, p. 912).

(4) Braun, *Kunstvorstellungen*, pl. V, n° 10.

(5) M. *d.* I, V, 12.

D'autres représentations ne portent pas toujours des ailes. On connaît la statue de la Victoire Aptère et son célèbre temple (1). L'ancienneté de cette statue prouve aussi que dans les temps les plus reculés, on représenta sans ailes des êtres qui en eurent dans la suite. Thanatos et Hypnos, presque toujours ailés, n'ont pas d'ailes sur un vase Campana (2), car les deux hommes portant le cadavre d'Hector ne peuvent se prendre que pour ces deux génies, peints ailés sur d'autres vases représentant la même scène (3).

Il serait curieux de rechercher si les artistes ont toujours attribué un sens précis aux diverses espèces d'ailes et à la place qu'ils leur donnaient. Les génies ont d'ordinaire de grandes ailes attachées au dos (4); mais lorsque les ailes indiquent l'intensité de la passion, elles sont petites et semblent sortir de la tête. C'était peut-être un moyen de distinguer la rapidité d'un être de l'activité purement morale.

Le Caducée de Mercure est, de tous les attributs ailés de dieux ou de héros, le plus généralement connu. Nous

---

(1) Une autre preuve que la Victoire fut quelquefois représentée sans ailes, c'est que Pausanias, parlant de celle du temple de Héra à Olympie (V. 17. 1) dit: *καὶ ἔχουσα Νίκη πτερά·* Il n'aurait eu aucune raison de la désigner ainsi, si la Victoire avait toujours été représentée avec des ailes.

(2) M. *d.* I. V, 11. La plus belle statue de Hypnos ailé se trouve au Musée de Madrid. Hübner, *Die antiken Bildwerke in Madrid,* n° 39; dernièrement encore on a trouvé, à Étaples (*Portus Itius?*) près de Calais, un petit bronze représentant Hypnos avec des ailes dans la chevelure. A. Danicourt, dans la *Rev. arch.* 1882, p. 7.

(3) On en trouve des exemples dans C. Robert, *Thanatos* (39ter Winck. Progr. Berlin. 1879).

(4) Il y a des exceptions. Nous connaissons un bas-relief représentant un génie ayant de petites ailes attachées à la tête. M. *d.* I. VIII. 15.

pouvons citer en outre le trépied d'Apollon, le char de Triptolème (1), les foudres de Jupiter. Au Musée de Lyon on voit un foudre ailé sur l'oreille d'un casque (2), et sur une hydrie de Vulci, on a même donné des ailes aux carquois d'Apollon et d'Hercule (3).

Parmi les mauvais génies ailés, exerçant une action malfaisante sur les mortels, il y a les Harpyies (4), les Euménides (5), les Grées (6), leurs sœurs les Gorgones et parmi celles-ci principalement la Méduse. La tête de la Méduse d'Angleur est aussi ornée d'ailerons, et sur une terre cuite de Milo, la Méduse est représentée avec de grandes ailes (7).

Les ailes étaient ainsi devenues un symbole indiquant l'exaltation de l'âme. Il eût dès lors été bien étrange que l'artiste ne se fût jamais emparée de cette forme nouvelle pour représenter avec plus de vérité les personnages du plus passionné des cultes, du mythe dionysiaque.

Une notice de Pausanias nous fournit un renseignement bien précieux à ce sujet (8).

---

(1) Ainsi dans Millingen *Unedited monuments*. London. 1822. Vases, p. 24.

(2) N° 285 du Catalogue de Comarmond.

(3) Roulez, *Hercule saisissant le sanglier d'Erymanthe* (Bull. de l'Ac. roy. de Belgique, 1re série, t. VIII).

(4) Ainsi : Millingen, *Un. Mon.* Vases. p. 3.

(5) πτεροφόροι ποτνιάδες θεαὶ. Eurip. *Or.*, 34.

(6) On en voit des représentations dans R. Gaedechens, *De Graeis*. Gottingæ. 1863.

(7) Millingen, *Un. Mon.* Statues, pl. 2. Sur le vase de Milo la tête de Méduse n'est pas encore ailée. Conze, *Mel. Thongef.* pl. III.

(8) Paus, III. 19. 6. Θεῶν δὲ σέβουσιν οἱ ταύτῃ τόν τε Ἀμυκλαῖον καὶ Διόνυσον, ὀρθότατα (ἐμοὶ δοκεῖν) Ψίλακα ἐπονομάζοντες· ψίλα γὰρ καλοῦσιν οἱ Δωρεῖς τὰ πτερά, ἀνθρώπους δὲ οἶνος ἐπαίρει τε καὶ ἀνακουφίζει γνώμην οὐδέν τι ἧσσον ἢ ὄρνιθας πτερά.

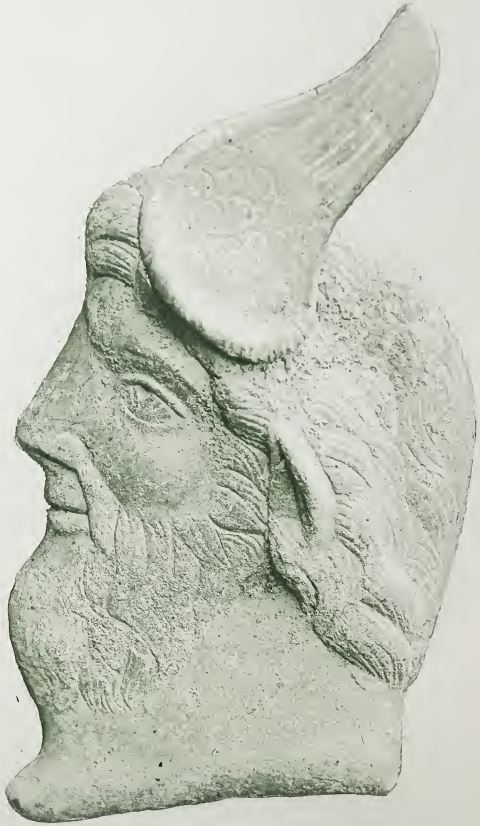

« Les dieux qu'on adore à Amyclée, dit-il, sont Apollon Amycléen et Dionysos que les Amycléens surnomment, très-exactement à mon avis, Psilax (les Doriens appellent les ailes ψίλα), car le vin élève l'homme et rend son esprit plus léger, tout comme les ailes élèvent les oiseaux dans les airs. » Dionysos y était donc spécialement adoré comme dieu chassant les soucis (λαθικήδης) et procurant la joie (χαριδότης); et il n'est peut-être pas inutile de rappeler que dans ce sens les poètes aimaient à rapprocher Dionysos de certaines divinités des eaux (1). Zoega (2) a cru que le Dionysos d'Amyclée n'était pas représenté avec des ailes, que Psilax n'était rien qu'un surnom. Pausanias ne l'affirme pas, dit-il, mais il indique pourquoi on l'appelle de la sorte. Cette interprétation me paraît peu fondée. Pausanias ne dit pas pourquoi les Amycléens surnomment Dionysos Psilax, mais pourquoi à lui ce surnom paraît très-exact. L'épithète de Psilax doit provenir d'une figure ailée et l'explication de Pausanias est trop subtile, trop recherchée, pour avoir une origine populaire. Si le dieu n'avait pas été ailé, pourquoi lui donner un surnom aussi étrange? Il eût été, dans ce cas, plus rationnel de le nommer λαθικήδης, χαριδότης, dénominations bien plus usuelles.

Du reste, les monuments donnent tort à l'interprétation de Zoega. Nous possédons des Dionysos ailés et nous avons ainsi toute raison pour croire que la statue d'Amyclée l'était aussi. Comme Psilax, Dionysos est représenté juvénile ou barbu et ayant des ailerons au diadème.

A Émile Braun revient l'honneur d'avoir le premier appelé l'attention des archéologues sur les monuments

---

(1) Welcker, *Gr. Götterl.* II, 606.

(2) Zoega dans le *Rh. Mus.* VI, 580.

représentant Dionysos Psilax, et son interprétation fut confirmée par la haute approbation de l'illustre Welcker (1).

Sur des indications fournies par G.-Mart. Wagner, Ém. Braun reconnut le Dionysos Psilax dans un hermès ailé, découvert à Narni et actuellement au Musée de Berlin (2), dans une peinture d'un vase de la collection Hamilton et dans un buste barbu du Museo Pio-Clementino que Visconti avait décrit comme représentant le Sommeil. Poursuivant ses recherches, l'ancien secrétaire de l'Institut de correspondance archéologique expliqua une terre cuite de Uffizzi de Florence sur laquelle on voit, séparés par un calathus rempli de raisins, deux masques de Dionysos au front ailé, l'un barbu, l'autre imberbe avec un troisième masque non ailé d'un jeune Satyre (4). Le savant numismate Cavedoni reconnut, de son côté, un Dionysos Psilax dans une tête ailée d'une monnaie de Q. Titius (5). La même divinité est représentée ainsi sur une cylix de Vulci, actuellement à Paris (6), et un double hermès du cabinet des médailles représente la tête barbue et ailée de Dionysos, adossée à celle d'un jeune Satyre (7). Nous citerons encore le Dionysos barbu et ailé qui se voit sur un siége de marbre à S. Gregorio à Rome (8).

---

(1) Em. Braun, *Kunstvorstellungen des geflügelten Dionysos,* München 1839; Welcker dans le *Rh. Mus.*, 1839. VI, p. 592-610.

(2) B. *d.* I. 1838, p. 25; Müller, *Denkm.* II 387.

(3) Visconti, *Mus. Pio-Clem.* Roma 1792. VI tav. 11 et p. 19.

(4) B. *d.* I. 1839, p. 15. Cette terre cuite est reproduite dans Saglio, *Dict. des Antiq.* I p. 617.

(5) Cavedoni, *Dichiarazione di alcuni tipi di medaglie di famiglie romane.* A. *d.* I. 1839. XI. p. 316.

(6) Welcker, *Gr. Gött.* II, 607.

(7) de Chanot, dans la *Gaz. arch.* I. 111.

(8) Matz u. v. Duhn. *Antike Bildwerke in Rom,* n° 3706.

On possède aussi des représentations ailées de Dionysos enfant et de plusieurs génies bachiques. On voit ainsi des Bacchus enfants sur des bas-reliefs de la villa Borghèse, sur une pierre gravée de Florence (1) et sur des camées publiés par K.-O. Müller (2). Les génies bachiques ne sont pas rares non plus. Je citerai une peinture de Pompei (3) et un bronze d'Herculanum qui pourrait cependant représenter aussi un Eros (4).

Le plus beau génie bachique ailé que je connaisse est un Acratos monté sur un lion, magnifique mosaïque découverte dans cette *Casa di Fauno* où l'on trouva la célèbre bataille d'Issus (5). Les génies se distinguent d'ordinaire du dieu lui-même en ce que celui-ci a les ailerons attachés au diadème, tandis que les ailes des génies sont fixées aux épaules. Ces génies ailés ne sont, du reste, pas propres à Dionysos, d'autres divinités en ont aussi. Une lampe de bronze du Musée de Naples représente un génie ailé d'Héraklès (6); et deux autres du même héros se voient sur un bas-relief de la villa Borghèse (7). Il convient cependant de ne pas décider trop vite que tel génie appartient à Dionysos, car, bien souvent, on pourrait le confondre avec Eros. D'un autre côté, il se peut aussi que plus d'un buste, considéré jusqu'ici comme représentant

---

(1) Müller, *Denkm.* II. 390.
(2) II, 389.
(3) Roux, *Herculanum und Pompei*, III, 109 ; V, 97.
(4) v. Jahn, *Die Lauersforter Phalerae*, Bonn, 1860, p. 11.
(5) Roux, IV, 29 ; *Fiorelli, Descr. di Pompei.* Napoli, 1875, p. 155.
(6) Roux, IV, 38.
(7) Visconti, *Sculture del palazzo della villa Borghese.* Roma, 1796. I. Stanza II nº 18.

le Sommeil ou Morphée, sera reconnu dans la suite pour Dionysos Psilax (1).

De tous les symboles et attributs bachiques, le phallus est celui qu'on rencontre le plus souvent ailé. Un des plus connus est le triple phallus du Musée de la maison carrée de Nîmes (2). Un bas-relief d'Aquilé représente un Priape ailé (3).

Les silènes et les satyres ailés se voient moins souvent; nous en possédons cependant quelques exemples.

Sur une amphore de Nola, on voit deux silènes ivres portant sur les épaules des Eros ailés (4), et une peinture de Pompéi représente un satyre portant Bacchus enfant ailé (5). Un silène ailé se trouve sur le grand candélabre du Musée de Dresde et sur un bas-relief de bronze du Musée grégorien. Panofka tenait ce dernier pour un Boréas (6). Parmi les magnifiques peintures des thermes de Titus, on en voit une représentant Bacchus assis tenant le thyrse.

---

(1) Je ne signalerai qu'un Morphée du Musée de Lyon et un Hermès du Sommeil de la collection Giustiniani, actuellement au Musée Torlonia à Rome. N° 48 du catalogue.

(2) Ménard, *Histoire des antiquités de Nîmes*, Nîmes 838. p. 118. Spon a publié un phallus analogue. Miscell. p. 306, n° VIII. Le phallus de Nîmes servit probablement de talisman contre le mauvais œil, comme semble l'indiquer la clochette qui y est attachée. On a récemment trouvé encore une clochette de bronze, ayant servi de talisman, à Epomanduodurum près de Montbéliard.

(3) Bertoli, *Le antichità d'Aquileja* Venezia, 1739, p. 33. — Welcker, *Gr. Gött.* III, 307.

(4) Gerhard, *Ueb. die Flügelgestalten*, pl. IV. 9.

(5) W. Helbig, *Wandgemälde*. Leipzig. 1869, n° 373; Furtwängler, *Der Satyr aus Pergamon*. Berlin, 1881, p. 21.

(6) Panofka, *Antikenkranz zum V^ten Berliner Winckelmannsfest*, Berlin, 1845. p. 8. Ces silènes ou satyres ailés du trépied de Dresde se terminent en arabesques. H. Hettner, *Die Bildwerke der K. Antikensammlung zu Dresden*. 1869, p. 49.

Les coins du tableau sont décorés de quatre masques dont deux de Méduses et deux de Satyres ailés. On y rencontre aussi un Amour, peint sous la forme d'un Centaure ailé, dans une scène représentant l'enlèvement de Déjanire (1).

Je ne saurais donner la liste complète des satyres ailés : je puis citer cependant celui d'un bas-relief de la villa Albani que Zoega avait décrit comme un *Cupidine satiresco* (2), et un masque décoratif d'une terre cuite découverte à Ladenbourg (Lupodunum) dans le grand-duché de Bade (3).

Ce dernier exemple prouve que le satyre ailé fut aussi connu dans le Nord et vient corroborer l'interprétation donnée aux têtes de bronze d'Angleur. Des deux côtés, on les a employés comme éléments décoratifs, sans se rappeler peut-être la signification primitive donnée à cette représentation des suivants de Dionysos et par laquelle les artistes voulaient représenter d'une manière plus vivante la joie dont les satyres sont la personnification.

Tels sont, Monsieur, les quelques faits que j'ai pu réunir pour expliquer la forme spéciale accordée aux bronzes d'Angleur. J'ai été heureux de pouvoir à cette occasion appeler de nouveau l'attention des archéologues sur les représentations ailées dans l'art antique; et, si les considérations qui précèdent vous paraissent présenter quelque intérêt, je serais bien honoré si vous vouliez en donner communication à l'Académie.

---

(1) DE ROMANIS, *Vestig. delle terme di Tito.* Roma 1822, pl. 23 et 24.

(2) ZOEGA, *Bassorilievi.* II. tav LXXXVIII. Il a de grandes ailes attachées aux épaules (MÜLLER, *Denkm.* pl. 40, n° 479).

(3) WAGNER, *Handbuch der vorzüglichste in Deutschland entdeckte Alterthümer.* Weimar, 1842, p. 385 et pl. 66 n° 700.

Extrait du Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique

FOUILLES FAITES

PAR

M. SARMENTOS

dans la province du Minho en Portugal.

Parmi les fouilles faites dans ces derniers temps en Portugal, les plus intéressantes sont celles exécutées par M. Sarmentos aux citanias de Sabroso et de Briteiros, situées entre Braga et Guimaraes, dans la province du Minho. Dans cette province, on a l'habitudé de donner le nom de *citania* aux ruines qui ne présentent pas un caractère romain bien défini. Ces deux citanias sont situées sur de hautes collines l'une en face de l'autre. La colline sur laquelle se trouve Sabroso a 336 m. 57 d'altitude, celle de Briteiros 278, 36.

Ces fouilles ont amené les plus beaux résultats. Les objets trouvés à Briteiros sont bien plus nombreux que ceux découverts à Sabroso. Ceux-ci consistent en fragments de poteries primitives, en haches de silex, en fusaïoles; mais nulle part la moindre inscription, ni la plus légère trace d'influence romaine. A Briteiros par contre, on se trouve en présence des ruines considérables d'une cité disparue et dont le nom antique même reste pour nous un problème.

On y suit parfaitement les rues avec les substructions de maisons; on voit même des restes considérables d'une enceinte construite en appareil cyclopéen. Le dallage de

certaines rues, consistant en gros blocs de pierres irrégulières, est parfaitement conservé en divers endroits. Çà et là les substructions des habitations portent des traces de mots indéchiffrables. Les constructions les plus intéressantes se trouvent au haut de la colline. Par le peu qui en reste, nous pouvons cependant nous former une idée de ce que devaient être ces habitations primitives. Plusieurs substructions affectent la forme d'un bâtiment circulaire d'environ 3 mètres de diamètre. Elles sont précédées d'une avant-cour limitée par un petit mur carré. Les grandes pierres régulières de ces constructions sont appareillées obliquement de manière à former un ensemble de losanges qui se contrebuttent réciproquement : appareil tout spécial que je n'ai rencontré que là. De plus le mur circulaire semble fréquemment incliné. Malheureusement il n'est conservé qu'à la hauteur d'un mètre, et le peu de pierres que l'on a trouvées à l'intérieur ne nous autorisent pas de supposer que nous avons ici une construction analogue aux trésors de Mycène.

Non loin de là sont les restes de diverses tombes. Les ossements n'ont malheureusement pas été conservés. Ces tombes sont formées de diverses grandes pierres recouvertes d'une dalle. Sur l'une de celles-ci j'ai remarqué une sculpture représentant une hache.

Parmi les antiquités retrouvées en grand nombre, il faut mentionner des haches en silex, des objets en bronze, en verre et de nombreux restes de poteries. Les ornements sont assez primitifs, et plusieurs ne sont pas sans quelque ressemblance avec ceux des objets de Mycène. L'ornement géométrique domine, celui à feuillage est rare et il y a absence complète de représentations d'animaux. On a trouvé aussi des objets romains tels que poids, tuiles, etc. : quelques monnaies dont la plus récente semble être d'Hadrien. Les rares fragments d'inscriptions portent des caractères romains, et sont d'une interprétation fort difficile. On y a trouvé aussi une monnaie celtibérique. Le monument le plus curieux est celui qui est connu sous le nom de *pedra fermosa*. C'est un immense bloc de 2.90 de hauteur sur 2,28

de largeur et 0.24 d'épaisseur, orné de dessins géométriques assez profondément sculptés : il affecte la forme d'un pentagone. Les uns y voient une pierre de sacrifice, d'autres le regardent comme le fronton d'un édifice, mais le poids seul du bloc semble déjà contredire cette seconde hypothèse.

Je n'ai voulu qu'attirer l'attention sur l'importance de ces fouilles, me réservant d'en faire plus tard l'objet d'un examen approfondi. Il serait impossible d'émettre pour le moment une hypothèse quelconque. Il semble évident que la citania de Sabroso est plus ancienne que celle de Briteiros ou que, du moins, elle a été abandonnée avant celle-ci. Celle de Briteiros a été occupée jusqu'au commencement de l'époque impériale, comme les monnaies, qui y ont été trouvées, en font foi. La difficulté est de préciser à quelle race appartenait cette population primitive. Des études ultérieures pourront peut-être nous renseigner à cet égard. Pour arriver à un résultat définitif, il faudrait fouiller les autres citanias qui se trouvent encore dans les environs et rechercher aussi si, dans la province du Tras os Montes, presque complètement inconnue jusqu'à ce jour, on ne rencontre pas de ruines analogues.

Adolf de Ceuleneer.

CORRESPONDANCE DE BERLIN

LE MUSÉE DES POSTES. — LES DERNIÈRES ACQUISITIONS DU MUSÉE DES ANTIQUES.

Berlin, 10 juillet 1885.

Monsieur et honoré Collègue,

En vous adressant cette correspondance, je ne saurais avoir la prétention de faire, en quelques pages, une description des Musées de Berlin, ni d'étudier leur organisation et leur disposition. Ce travail a du reste été fait, mieux que je ne saurais le faire, dans une série d'articles, fort remarqués, publiés par M. Emile Michel dans la Revue des Deux Mondes [1]. Pour le moment je désire uniquement appeler l'attention des lecteurs de la Revue sur les dernières acquisitions qui ont été faites pour le Musée des Antiques. Mais avant d'aborder ce sujet, je tiens à dire quelques mots d'un musée qu'on ne visite guère, malgré le grand intérêt qu'il présente, du *Postmuseum,* établi au *Reichspostamt* dans la *Leipzigerstrasse* et dont la création est due à l'initiative du docteur Stephan, le véritable réorganisateur de la poste au dix-neuvième siècle [2]. Le but de cette institution est de réunir au moyen d'originaux, de copies, de livres et de photographies tout ce qui a trait à l'histoire des moyens de correspondance et de locomotion depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. L'examen de la partie antique doit surtout intéresser vos lecteurs. Je ne veux cependant pas passer

---

[1] 1882. 15 janvier, 15 février et 1 mai.

[2] *Katalog des Reichs-Post Museums,* Berlin 1882.

complètement sous silence la section moderne, avec ses divers appareils télégraphiques et téléphoniques, sa belle collection de timbres-poste, une des plus complètes qui existent et qui n'a de rivale que celle de M. le baron de Rothschild, et surtout avec les modèles en plâtre, réduits au cinquantième, des cinquante-trois principaux Hôtels des Postes de l'Empire Allemand. Parmi ceux-ci plusieurs sont des monuments de premier ordre. Nos architectes belges pourraient tirer grand profit de l'examen de ces constructions. S'ils avaient étudié les magnifiques Hôtels des Postes de Brunswick, de Hildesheim, de Rostock, de Rendsbourg, de Graudenz et de Lubeck, — pour n'en citer que quelques uns, — d'un style si correct et si pur, ils auraient certes pu produire pour notre nouvel Hôtel des Postes de Bruxelles, une œuvre bien autrement belle que cette construction incolore, sans cachet et sans style, dont on peut voir la maquette à l'exposition d'Anvers. On sait cependant que le pays a dépensé depuis cinquante ans des sommes assez considérables à des monuments d'un style franchement mauvais pour que nos architectes officiels mettent quelque peu leur amour-propre à produire des monuments *sérieux*. Il serait temps qu'on ne puisse plus parler de constructions manquées.

Mais disons quelques mots de la section antique du musée des Postes.

Il y a là grand nombre de dessins, de photographies, de fac-simile des plus intéressants. Citons, entre autres, les moulages de trois cylindres, conservés au British, dont l'un contient une lettre d'Assur-bani-abla adressée à Sinu-abla-utsur-Ummanigas et qui date du septième siècle avant l'ère chrétienne, des dessins de chariots assyriens et égyptiens et de barques égyptiennes. Parmi les monuments grecs, les moulages les plus intéressants sont celui de l'inscription découverte à Olympie en 1879 et qui servait de base à la statue de bronze du courrier d'Alexandre-le-Grand Philonides, fils de Zoïtos de Chersonasos de Crête [1], et celui de la trière attique dont l'original est conservé au musée des antiques de Berlin. On aurait pu y ajouter le moulage de la trière du musée de l'Acropole. Il me semble aussi que

---

[1] Cf. Paus. VI. 16.

la pentère (*quinqueremis*) si heureusement reconstruite par M. B. Graser, et bien plus exacte que ne l'est la trirème que Napoléon III fit construire dans le temps, serait bien mieux à sa place ici qu'elle ne l'est actuellement dans le sous-sol de l'ancien musée où elle est comme perdue et où personne ne la voit [1].

Les reproductions de monuments de l'époque romaine sont aussi assez nombreuses. Je citerai notamment la monnaie de Nerva de l'année 97 relative au *cursus publicus*. On pourra y ajouter sous peu le moulage de la grande inscription datée de l'an 214, base d'une statue élevée à Caracalla par les *mancipes et junctores jumentarii viarum Appiae Traianae et Anniae*. Elle fut trouvée dans l'atrium des Vestales et j'aurai bientôt l'occasion d'en entretenir les lecteurs de la Revue. On pourrait constater bien des lacunes dans cette section antique. J'ai cherché en vain quelque milliaire, le leugaire de Tongres, les gobelets de Vicarello. Ce qui n'empêche pas que les monuments que l'on y rencontre ne constituent déjà un ensemble des plus intéressants qui méritent d'attirer l'attention de tout archéologue.

Parmi les accroissements d'objets antiques les plus récents dont se sont enrichis les musées de Berlin, nous citerons d'abord les antiquités découvertes à Troie par Schliemann. Cet infatigable fouilleur a fait généreusement don de toutes ces richesses archéologiques à la ville de Berlin. Jusque dans ces derniers temps les antiquités troyennes étaient déposées au Musée d'art industriel; mais on les a transportées depuis peu de mois dans le nouveau musée d'ethnographie que l'on organise actuellement et qui ne sera ouvert au public que l'année prochaine. Le style de ce nouveau musée me plait moins que celui du *Kunstgewerbe Museum,* œuvre de MM. Gropius et Schmieden (1877-1881) en renaissance italienne très bien réussie. Dans ces dernières années le Musée des Antiques s'est considérablement enrichi de monuments de la plus grande valeur. Le musée ne possédait jusqu'ici qu'un bon nombre de monuments d'importance secondaire, la plupart des répliques de l'époque romaine. Il ne pouvait montrer, comme œuvre de premier ordre, que le *Betender Knabe,* magnifique statue de bronze qui passa de la

---

[1] B. Graser, *Das Modell eines altgriechischen Kriegsschiffes* (fünfreihenschiffs) *aus der Zeit Alexanders des grossen*. Berlin, 1873.

collection du surintendant des finances Foucquet dans celle d'Eugène de Savoie et que plus tard le prince de Liechtenstein vendit à Frédéric II pour la minime somme de 5000 thalers[1]. C'est un des bronzes antiques les plus parfaits qui soient parvenus jusqu'à nous. Un monument des plus remarquables était aussi le buste en basalte vert de Jules César, portrait des plus caractéristiques (n° 342). Cette situation a heureusement changé par suite de l'acquisition de la collection Saburoff, riche en petits bronzes grecs et en terres cuites que publie actuellement M. Furtwängler et qui a été achetée, dit-on, pour la somme d'un demi million; et surtout par l'arrivée des monuments de Pergame qui ont été exposés provisoirement au Musée des antiques dans la Rotonde, dans la salle dite *Heroensaal* et dans l'ancienne galerie assyrienne. Le musée étant devenu trop petit, on songe à en construire un nouveau qui servirait aux antiquités de Pergame et peut-être aussi aux moulages des sculptures d'Olympie, actuellement déposées au *Campo Santo* inachevé de la *Domkirche*. Ces fouilles de Pergame ont fait tant de bruit dans le monde savant et ont été l'objet de tant de publications scientifiques, qu'il ne sera peut-être pas inutile d'y insister quelque peu, non dans le but de chercher à résoudre les nombreuses questions archéologiques que ces fouilles soulèvent, mais afin de donner une idée d'ensemble des résultats obtenus.

M. Humann a fouillé le sol de Pergame depuis le mois de septembre 1878 jusqu'en 1881; et actuellement encore il y continue ses travaux assisté de M. R. Bohn. Les fouilles actuelles contribueront peut-être à préciser nos connaissances sur la situation de divers monuments de la capitale d'Eumènes II; il se peut aussi qu'on y découvre encore des débris de quelques statues antiques; mais il est plus probable que ces fouilles ne seront plus bien riches en découvertes. Les résultats importants sont acquis : on a retrouvé tout ce qui semble être possible de retrouver du monument principal de Pergame, c'est-à-dire de l'autel de Zeus.

Pergame était la capitale du royaume de ce nom et devint du temps des Romains une des métropoles de la province d'Asie. Elle fut la patrie d'Apollodore le rhéteur et du célèbre médecin Galien. L'État de Pergame fut fondé en 280 par Philétairos,

---

[1] *Verzeichniss der antiken Skulpturen*. Berlin, 1885, n° 2.

Attale prit le premier le titre de roi, et ce royaume atteignit l'apogée de sa prospérité sous le règne d'Eumènes II (197-159). Il passa sous la domination romaine en 133, époque de la mort du roi Attale III, qui par testament le donna au peuple romain.

La Pergame actuelle est située à vingt milles de la mer, à égale distance de Smyrne et de Troie, dans une vallée traversée par les deux petites rivières, le Sélinus et le Ketios. Entre ces deux rivières, au centre de la vallée de Kaïkos, s'élève, à une altitude d'environ 800 pieds, l'Acropole sur laquelle était construite l'ancienne capitale. La ville romaine se développa aux bords du Sélinus : c'est là en effet que furent construits le cirque, le théâtre et l'amphithéâtre.

L'Agora, qui semble avoir été complètement remaniée par Eumènes II, était établie sur la partie la moins élevée de l'Acropole. A l'est de la place publique se trouvait un temple, — M. Bohn le nomme temple de Dionysos [1], — dont on a retrouvé les substructions. C'était un temple prostyle dorique de $7^{m}60$ sur $12^{m}30$. Dans les détails il différait notablement des temples doriques de la Grèce. Ainsi le stéréobate était formé de deux degrés au lieu de trois ; les quatre colonnes du prostyle avaient un diamètre de 0,62 à la base et une élévation totale, y compris la *base,* de $5^{m}15$. Derrière l'agora Eumènes II avait fait construire l'autel colossal de Zeus Soter, le plus beau de tous les monuments de Pergame. Un peu plus haut que l'autel se trouvait le temple d'Athéna, — la belle statue de la déesse qui ornait ce temple a été retrouvée, — et ce temple lui-même était entouré d'une grande stoa. C'était un immense portique à deux étages formées par deux doubles colonnades superposées. Les colonnes d'en bas étaient doriques et avaient vingt cannelures simplement indiquées ; celles du premier étage étaient ioniques et les colonnes intérieures avaient cela de caractéristique que leurs chapiteaux étaient en forme de calice. Ce premier étage était orné d'une balustrade placée dans les entrecolonnements et sur laquelle on avait sculpté des trophées d'armes. C'est dans la Stoa que se trouvait cette célèbre bibliothèque, fondée par Eumènes II, qui put rivaliser avec celle d'Alexandrie.

Derrière le portique on construisit l'Augusteum ; et à côté de

---

[1] R. Bohn. *Der tempel des Dionysos zu Pergamon.* Abhandl. Berl. Akad., 1885.

la Stoa, sur le versant même de l'Acropole, on avait creusé les gradins du théâtre grec. Telle était, en peu de mots, la situation des principaux monuments qui décoraient l'acropole de Pergame. Cette reconstitution est rendue avec une grande clarté par un tableau qu'en a peint M. le professeur Thiersch et qui est exposé au musée. On a commencé aussi une reconstitution en bois du grand autel de Zeus. Ce travail doit servir de base à une reconstitution définitive de l'autel, tel qu'il existait à Pergame à l'époque d'Eumènes II. M. le docteur Puchstein, conservateur-adjoint du Musée des antiques, a eu l'obligeance de me donner quelques explications au sujet de ces travaux et je suis heureux de l'en remercier ici. Comme base à l'autel de Zeus on avait construit un immense carré de 36^{m} de côté et de 12^{m} de hauteur. Cette base était formée d'un stéréobate de trois degrés, d'une frise de 2^{m}30 de hauteur décorée de reliefs représentant la *Gigantomachie* et d'une corniche. La base était surmontée d'une double colonnade ionique — quelques colonnes en ont été retrouvées, — formant un portique qui entourait la place au centre de laquelle se trouvait l'autel de Zeus. Un large escalier de vingt-quatre marches conduisait à la place de l'autel. Quant à l'autel proprement dit, la forme nous en est inconnue. A moins que de nouvelles découvertes ne viennent nous éclairer sur ce point, rien ne nous empêche de supposer que cet autel s'était formé petit à petit, tout comme à Olympie, par les cendres des victimes immolées au dieu.

Les restes de la frise constituent la partie la plus importante des découvertes de Pergame. On a bien trouvé aussi quelques débris d'une petite frise représentant le mythe de Téléphos; mais on ne sait trop à quel monument celle-ci a pu servir de décoration.

Sur la grande gigantomachie, dont une bonne partie a été retrouvée, on avait inscrit les noms des dieux, des géants et des sculpteurs, tout comme on le faisait d'ordinaire sur les vases. Malheureusement presque toutes ces inscriptions, dont la connaissance aurait été si importante pour nous, ont disparu; une des rares qui se lisent encore est celle de ΓΗ qui se trouve au-dessus de la déesse. Malgré cette lacune des plus regrettables, on est parvenu cependant à reconnaître la plupart des sujets et à les replacer, avec assez de certitude, à l'endroit de la frise qu'ils ont dû occuper primitivement; çà et là il y a naturellement des lacunes qu'on ne parviendra pas à combler.

Etudions quelque peu ces sujets et cette disposition en commençant par le côté occidental de la frise, c'est-à-dire par le côté droit de l'escalier, car on avait continué la frise même le long des marches de celui-ci. Le thême de chaque composition est le même : il consiste dans la représentation de la lutte d'un dieu contre un ou deux géants. Dans la plupart des scènes qui représentent ainsi toutes les divinités principales en lutte avec leurs ennemis, un géant est déja terrassé tandis qu'un autre résiste encore; et chose digne de remarque, dans presque toutes les scènes, les géants terrassés ont la forme humaine tandis que les géants qui luttent encore contre les dieux sont des monstres serpentipèdes quelquefois ailés, d'autrefois empruntant certaines parties de leur corps au lion. Les dieux sont donc déjà parvenus à vaincre les hommes ; il n'y a plus que quelques monstres qui puissent leur présenter encore une certaine résistance. La composition de la frise est donc une, non pas parce qu'il n'y a qu'une seule scène ayant un personnage principal; mais parce que toutes les scènes, au milieu même des diversités de détail, expriment une même idée et qu'en réalité il n'y a qu'une seule action. Seulement chaque dieu combat individuellement; il n'y a pas de lutte d'ensemble. C'était du reste la seule manière possible de représenter une gigantomachie sur une frise à quatre faces aussi étendue que celle de l'autel de Pergame. En donnant quelques indications sur les scènes principales et surtout sur celles qui nous sont le mieux conservées, le lecteur pourra se rendre compte de la manière dont les artistes de Pergame ont compris le sujet qu'ils avaient à sculpter.

Sur le côté droit du grand escalier était représentée, la lutte de Dionysos[1]; on était occupé actuellement à restaurer ce relief, car on étudie encore toujours les nombreux débris informes réunis dans les magasins du musée pour parvenir à retrouver les scènes auxquelles ces morceaux ont dû appartenir. Sur le côté sud de la frise, on avait représenté d'abord Cybèle assise sur un lion, dans une pose qui rappelle celle de

---

(1) La lutte de Dionysos contre un géant nous était déjà connue, principalement par quelques peintures de vase, entre autres par celle d'une amphore publiée par M. Roulez. *Explication d'une peinture de vase représentant une scène de la gigantomachie.* Bruxelles, 1840.

la gigantomachie de Priène, conservée au British Museum. A côté de Cybèle se trouvait Séléné, assise sur un taureau, peut-être sur un cheval, car l'animal est fort mal conservé. Le corps de Séléné est fort bien traité, le dos est admirablement bien arrondi, les plis du vêtement sont assez réguliers et l'ensemble est sculpté avec une rare délicatesse; l'étude anatomique n'y est pas poussé à l'excès comme dans d'autres parties de la frise.

Un sujet quelque peu mieux conservé est celui de Eos et Hélios. Hélios est monté sur une biga, et entre lui et Eos à cheval on remarque un géant de forme humaine. La scène est des plus calmes. La tête de Hélios et celle de son cheval sont des plus belles. Enfin nous avons la scène de Boréas ailé donnant un dernier coup à un géant qui s'affaise en même temps qu'à côté de lui on aperçoit une déesse tenant un flambeau et un géant terrassé.

Les sujets les mieux conservés, et aussi les plus intéressants, sont ceux de la face orientale de la frise, par conséquent du côté opposé à l'escalier. Nous avons d'abord la belle scène d'Hécatée, dont la lutte s'enchevêtre quelque peu avec celle d'Artemis qui se trouve à côté. L'artiste a réussi à représenter la déesse à trois têtes de manière qu'elle n'a rien de difforme; on doit cependant reconnaître que cette représentation manque quelque peu de clarté et de simplicité, surtout par suite des deux bras droits d'Hécatée. L'ensemble est quelque peu embrouillée, mais traité avec beaucoup de force. La représentation d'Hécatée sur un bas-relief était des plus difficiles. L'artiste l'a rendue avec un rare talent. Au lieu de représenter les trois têtes d'Hécatée de face, il ne laisse apercevoir que deux têtes de profil, de manière qu'à première vue on se croirait en présence de deux représentations de femmes dont l'une est placée au-devant de l'autre et dont le corps de la seconde est caché par le bouclier de la première. De l'une des mains droites Hécatée combat avec un flambeau allumé, dans l'autre elle semble tenir un glaive ou plutôt une lance. Le corps d'Hécatée est fort beau, les formes se dessinent parfaitement bien sous le vêtement qui les recouvre. Le géant contre lequel elle lutte est serpentipède et le serpent, dont la tête est plutôt celle d'un crocodile, mord dans le bouclier de la déesse. D'un autre côté le chien d'Hécatée mord dans la jambe du géant, mais le ser-

pent de la scène d'Artémis mord à son tour dans le vêtement d'Hécatée.

Dans le groupe d'Artémis, la déesse a à combattre contre un des rares géants à forme humaine non vaincus qui, dans une pose superbe, lui jette un regard de défi admirable. Aux pieds de la déesse se trouve un géant serpentipède qui est terrassé. Le molosse d'Artémis lui porte au cou une morsure terrible. L'expression de douleur du géant est des plus belles; le corps est traité avec un réalisme qu'on ne rencontre point dans la plupart des autres sculptures de Pergame; les poils des aisselles sont même indiqués.

Apollon se trouve à côté d'Artémis. Le dieu s'apprête à lancer sa flèche contre le géant qui lui résiste, tandis que, comme dans les autres scènes, un second géant est couché à ses pieds. La pose d'Apollon est magnifique de naturel. Cette scène est traitée avec bien plus de douceur que la plupart des autres : ici rien de violent ni dans les poses ni dans les mouvements; les corps sont aussi moins fortement cambrés. A côté de la scène d'Apollon, on remarque un géant à tête de lion qui étreint un jeune dieu : celui-ci parvient cependant à étrangler le monstre. La tête du lion est de toute beauté.

Nous voici arrivés à la lutte de Zeus. Aux pieds du père des dieux git un géant abattu; à sa gauche un autre s'affaise. Un seul lui résiste encore. C'est un géant serpentipède colossal à oreilles de Satyre. Il fait des efforts surhumains pour résister au grand Zeus. On dirait qu'il va lui jeter des pierres, mais lui-même n'est plus debout et l'artiste semble avoir choisi le moment dans lequel le géant fait le dernier et suprême effort. L'ensemble de la scène est pleine de grandeur; seulement tous les mouvements, quelque naturels qu'ils soient, la pose même de Zeus, ont quelque chose de violent. Il y a absence complète de calme sculptural. On a placé à côté de ce bas-relief le moulage d'un relief du vatican qui représente un géant dans une pose analogue à celle de l'adversaire de Zeus, jetant des pierres contre Artémis. C'est évidemment une réplique. La seule différence entre les deux reliefs consiste dans la manière dont le serpent de droite se replie.

A côté du combat de Zeus était placée la victoire d'Athéna. C'est peut-être la partie la plus belle de toute cette gigantomachie. Chose curieuse, alors que toutes les autres divinités

sont représentées au moment même où elles luttent encore contre les géants, lutte inégale je le veux bien, car dans toutes les scènes le spectateur s'aperçoit bien vite que les géants seront les vaincus, alors que Zeus lui-même rencontre encore une dernière résistance, résistance moins forte cependant que celle qu'ont à soutenir les autres divinités, car deux géants sont déjà couchés à ses pieds et le troisième est à moitié abattu, Athéna seule est représentée comme victorieuse. On implore la grâce pour le vaincu, seulement la déesse l'a déjà saisi et un léger effort de sa main divine l'écrasera. A ce point de vue, comme aussi au point de vue artistique, ce groupe constitue certes la scène principale de toute la frise.

De la main droite, la déesse saisit énergiquement par les cheveux un géant ailé pendant que le serpent divin lui mord la poitrine. De la gauche, elle tient son bouclier et semble écarter ainsi les supplications que lui adresse la déesse ΓΗ sortant de terre pour implorer la grâce du vaincu[1]. Son expression de douleur et d'imploration n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de la mère des Niobides. Vers Athéna s'élance une Niké qui couronne la déesse victorieuse. La pose d'Athéna est quelque peu théâtrale et ne ressemble en rien à celle d'une déesse. Le géant par contre est d'une pose magnifique. L'énergie avec laquelle il étend la jambe gauche indique qu'il veut encore se redresser et résister à cette main divine qui l'oblige à s'affaisser; mais en même temps l'expression douloureuse de la tête, rendue encore plus forte par cette bouche largement entre-ouverte nous dit qu'il veut implorer sa pitié. Ses yeux cherchent à rencontrer ceux de la déesse pour demander pardon; mais il ne le peut; il ne sait plus même tourner la tête vers Athéna tant est forte la pression de la déesse. Son corps est admirablement modelé. Qui ne se rappelle en présence de ce groupe magnifique ces vers de Claudien parlant de Minerve :

Adspectu contenta suo, non utitur hasta :
Nam satis est vidisse semel.

. . . . . .

---

[1] Sur la célèbre Gigantomachie de la coupe d'Erginos et d'Aristophanes, conservée au musée de Berlin (n° 2531), la déesse de la terre implore aussi le pardon pour son fils Polybotes, mais c'est près de Poseidon et non d'Athéna.

Te, Dea, respexit solam quam cernere nulli
Bis licuit : meruit sublata audacia poenas,
Et didicit cum morte Deam[1].

On a rapproché la pose de ce géant de celle du Laocoon. Je ne saurais ici étudier cette question en détail ; j'estime cependant qu'il ne sera pas inutile d'en dire quelques mots. De même que l'on a longuement discuté le point de savoir si Virgile s'était inspiré du célèbre groupe du Belvédère pour raconter cet épisode de son Enéide, une des plus belles pages qui aient jamais été écrites, ou bien si le sculpteur avait cherché à réaliser dans le marbre la description du poète ; de même, à cause de la ressemblance qui existe entre la pose du géant et celle du Laocoon, on s'est demandé lequel des deux artistes s'était inspiré de l'autre. La controverse sur l'époque du Laocoon a été ainsi renouvelée. De nombreuses études dues à des archéologues des plus distingués, tels que Kekulé, Conze, Wagnon, Overbeck, Robert, Trendelenburg, Brunn, Wolters, ont déjà paru sur cette question, qui est loin cependant d'être complètement élucidée. Il y aurait lieu de comparer de nouveau entre elles les diverses représentations que nous possédons du Laocoon, et d'étudier à ce point de vue aussi, non seulement le groupe d'Athéna, mais aussi d'autres parties de la Gigantomachie, telle que la scène d'Hécatée, où une tête de géant n'est pas non plus sans présenter une grande ressemblance avec celle du Laocoon. Laissant de côté la question chronologique, — on sait en effet que jadis on reculait, en interprétant d'une manière incorrecte un texte de Pline le naturaliste[2], le Laocoon à l'époque de Titus ; actuellement les uns placent la composition de ce chef-d'œuvre au troisième, les autres au second siècle avant J.-C., — je ne veux examiner pour le moment que la ressemblance qui existe entre le Géant et le Laocoon. Est-elle suffisamment grande pour qu'on soit obligé d'admettre que les artistes qui ont sculpté ces œuvres ont dû nécessairement exercer une influence directe l'un sur l'autre.

En comparant ces monuments entre eux, on s'aperçoit bien vite que tous les deux appartiennent soit à une même école, soit au moins à des écoles ayant des principes artistiques analogues ;

---

[1] Claud. *Gigant.* v. 93 et 106.
[2] Plin. h. n. XXXVI. 4. 24.

et en effet l'école de Rhodes et celle de Pergame ont plus d'un point de contact. Seulement les ressemblances ne sont pas assez fortes pour qu'il soit nécessaire d'admettre qu'il y ait eu influence directe d'un artiste sur l'autre; et que l'un, soit celui du Laocoon, soit celui du géant, ait connu l'œuvre de l'autre. Il est bien délicat de parler d'influence lorsqu'on n'a pour la constater que son impression personnelle et qu'aucun document ne vient corroborer cette impression. Ici en effet nous nous trouvons devant deux œuvres qui représentent une situation presque identique : un homme enlacé par un serpent et mordu par l'animal. Il semble donc tout naturel que deux artistes ayant à traiter un même sujet et ayant des principes artistiques analogues en arrivent à produire des œuvres qui présentent quelque analogie, sans que pour cela on soit en droit de conclure à une influence directe exercée par l'un sur l'autre. Ces ressemblances sont du reste plutôt extérieures: ainsi la tête rejetée sur l'épaule gauche, la courbure du torse. Mais à côté de ces ressemblances que de différences ne remarque-t-on pas dans ces deux œuvres? Dans le Laocoon c'est la morsure du serpent qui a surtout occupé l'artiste. Le grand-prêtre est enlacé par le serpent, il fait un dernier effort pour retirer sa jambe gauche et la dégager de l'animal qui l'étreint; mais celui-ci l'a si fortement enlacée que le Laocoon pour faire cet effort est obligé de replier énergiquement sa jambe gauche en arrière et de s'appuyer solidement sur sa jambe droite. La tête exprime admirablement ce suprême effort indiqué par tous les membres du corps. En même temps que le Laocoon tâche de se dégager, il est mordu, et cette morsure est si douloureuse que l'artiste la rend avec une rare énergie dans l'expression de la figure. Nous nous trouvons donc en présence de deux *moments* que le sculpteur est parvenu à combiner : expression de douleur et en même temps effort fait par le grand-prêtre pour se dégager. Chez le géant, au contraire, le serpent ne joue qu'un rôle secondaire. Il mord le coupable; mais celui-ci ne semble guère s'inquiéter de cette morsure. Ce n'est pas le serpent qu'il tâche d'écarter de sa main droite, mais bien le bras de la déesse. L'essentiel pour lui est de résister à la déesse. Aussi étend-il la jambe gauche avec force afin de pouvoir se relever; mais la main d'Athéna pèse si lourdement sur lui qu'il ne le peut; et alors, en présence de cette incapacité, il cherche à tourner la tête vers la déesse

afin d'implorer sa pitié. Ici aussi l'expression de la tête est double: il s'efforce de se relever en même temps qu'il implore son pardon. Quant à la douleur ressentie par la morsure du serpent, l'expression de la figure n'en semble porter aucune trace. On voit donc que les ressemblances entre les deux œuvres sont surtout extérieures, les artistes ayant choisi pour réaliser leur sujet des moments bien différents. Ce que la comparaison de ces deux travaux nous apprend surtout à connaître, ce sont les affinités qui ont existé entre les principes artistiques de l'école de Rhodes et de celle de Pergame.

Du côté septentrional de la frise se trouvent conservés des fragments d'Hippocampes et enfin du côté occidental des représentations de Tritons et d'Amphitrite. Ces parties-là sont fort mal et fort incomplètement conservées. Comme le lecteur a déjà pu s'en apercevoir, c'est la partie orientale de la frise qui nous est la mieux connue; c'est aussi celle qui représente la lutte des grands dieux et que nous devons considérer comme ayant été la plus belle, car c'est naturellement aux artistes principaux que l'on aura confié l'exécution des groupes des dieux supérieurs de l'Olympe.

Quelle est maintenant l'importance de ces monuments quant au sujet traité et quant à l'école artistique qu'ils nous font connaître?

La gigantomachie nous est rappelée par les monuments de la littérature comme par ceux de l'art. Cette lutte, dont nous ne pouvons rechercher longuement ici la signification, se retrouve dans les traditions primitives de tous les peuples: elles nous représentent, sous des formes diverses, le combat livré par l'orgueil de l'homme cherchant à devenir son propre maître et à se soustraire à l'autorité de Dieu. Les mots de Claudien :

quodcumque videtis,
pugnando dabitur : praestat victoria mundum [1],

résument fort bien l'idée qui domine toute gigantomachie. Dans la Bible nous trouvons mentionnée la chute des anges et l'existence d'une race de géants : *gigantes autem erant super terram in diebus illis* [2]. Dans la littérature classique plus d'un

---

[1] Claud. Gig. 14.
[2] Gen. VI. 4.

poète en a parlé incidemment, ainsi Homère, Hésiode, Callimaque ; Claudien prit même la gigantomachie comme sujet d'un de ses poèmes et une partie nous en a été conservée ; Sidoine Apollinaire en parle à son tour dans son XVe *Carmen;* mais il semble superflu de m'arrêter ici au côté littéraire et mythologique de la question[1].

La tradition peut se résumer comme suit : les géants voulaient escalader le ciel pour atteindre la demeure des dieux. A cet effet ils entassèrent rocher sur rocher en Thessalie, en Arcadie ou en Macédoine (*Pallène*). Zeus, dans sa colère, foudroya cet amas de rochers sous lesquels les géants furent ensevelis. On les représente comme des êtres humains ou, selon Ovide, comme des monstres serpentipèdes. Les principaux de ces géants sont Porphyrion, Alcyonée, Typhaeus, Enkelados, Polybotes, Eurytos et Ephialtes.

Au point de vue mythologique la découverte de la frise de Pergame n'ajoute pas grand chose aux connaissances qui nous étaient déjà fournies sur la gigantomachie par les documents littéraires ou par les monuments représentant certaines parties de la lutte, quoique jusqu'à ce jour aucun monument ne nous eût fourni une représentation aussi complète de la guerre des géants que le fait la frise de Pergame. Mais c'est surtout au point de vue archéologique et artistique que les découvertes de Pergame présentent une importance de premier ordre[2]. Comme valeur artistique, ces monuments ne sauraient soutenir la comparaison avec ceux découverts à Olympie; mais comme importance archéologique, ils viennent, tout autant que les marbres d'Olympie, combler une lacune importante en nous renseignant sur une Ecole d'artistes imparfaitement connue

---

[1] Cf. Fr. Koepp. *De Gigantomachiae in poeseos artisque monamentis usu.* Bonnae, 1883. — Stark. *Gigantomachie auf antiken Reliefs und der Tempel des Jupiter Tonans in Rom.* Freiburg, 1869 ; Baumeister. *Denkm. des Klass. Altertums.* I, 596. Rappelons aussi les trois métopes du temple F de Sélinonte représentant Dionysos, Athéna et probablement Artémis luttant contre un géant.

[2] Cf. les Rapports publiés par MM. Conze, Humann, Bohn, Stiller, Lolling, Raschdorff dans le *Jahrb. der K. Preussischen Kunstsammlungen.* B. I. u. III. Berlin, 1880, 1882 ; et l'étude esthétique de M. Brunn, publiée dans le 5e vol. de la même publication.

jusqu'à ce jour par suite du peu de monuments dont nous disposions pour l'étudier.

La construction de l'autel de Zeus remonte très probablement au règne d'Eumènes II (197-159), époque à laquelle florissait l'école de Pergame, dont presque toute l'activité artistique a été employée à immortaliser les victoires d'Attale et d'Eumènes sur les Gaulois. Cette école avait des principes artistiques analogues à ceux de l'école de Rhodes qui nous est surtout connue par le Laocoon. Parmi les artistes de l'école de Pergame nous connaissons les noms d'*Isigonos*, *Phyromachos*, *Stratonikos* et *Antigonos*. Ces artistes représentèrent sur des monuments de bronze les victoires remportées par Attale I (229) et par Eumènes II (166) sur les Gaulois. Attale I offrit même aux Athéniens quatre groupes de statues au nombre au moins de soixante qui furent placés au S. E. de l'Acropole. Ces quatre groupes représentaient le combat des Athéniens contre les Amazones, la bataille de Marathon, la Gigantomachie et la défaite des Gaulois (Galates) par Attale I [1]. Grâce aux recherches de Brunn [2] on a reconnu dans neuf statues dispersées dans les musées du Vatican, de Naples, de Venise et du Louvre des restes du cadeau princier d'Attale. Parmi ceux-ci une seule statue, celle de Naples regardée communément comme représentant un Gaulois mort, appartient probablement au groupe de la gigantomachie [3]. Au même ordre de sujets et à la même école appartiennent le Gaulois mourant du Capitole *(Gladiateur mourant)* et le Gaulois se perçant de son glaive après avoir tué son épouse, de la Villa Ludovisi *(Arria et Poetus)*.

La connaissance de ces monuments étaient insuffisante pour nous permettre de nous former une idée exacte de l'école de Pergame. Grâce aux nouvelles découvertes, nous pouvons étudier l'activité des artistes d'Attale et d'Eumènes dans la plus belle des œuvres qu'ils ont produites. Cette frise, tout autant que celle du Parthénon, n'est pas l'œuvre d'un seul

---

[1] On rapprochait ainsi de ces combats mythologiques les Victoires réelles remportées par les Athéniens sur les Perses et par Attale sur les Gaulois. Cf. Koepp. *De Gigantom.*

[2] A *d* I. 1870.

[3] Wolters. *Die Gipsabg. antik. Bildwerke des K. Mus. zu Berlin.* Berlin, 1885, n° 1407.

artiste; il y a des différences notables dans l'exécution. L'examen des divers groupes nous conduit à admettre qu'au moins quatre artistes, — il est peu probable que ce soient les quatre cités par Pline [1], car ces artistes ne vécurent peut-être pas tous à la même époque, — ont travaillé à la frise de Pergame. Le faire des groupes d'Eos et d'Apollon rappelle encore quelque peu la manière de Lysippe. Peut-être ont-ils été sculptés soit par un même artiste soit par deux artistes ayant des principes communs. Les groupes d'Artémis et d'Hécatée semblent pouvoir être attribués à un même artiste et ceux de Zeus et d'Athéna à un autre. C'est peut-être dans les groupes d'Athéna et de Zeus que l'école de Pergame trouve son expression la plus forte. Ce qui les caractérise c'est l'union d'un naturalisme des plus prononcés avec une expression des plus vives des sentiments qui animent les personnages. La recherche de la forme est unie à une grande science de la technique. Les mouvements sont naturels, les poses sont parfois quelque peu théâtrales. L'étude anatomique est poussée fort loin, et les corps sont fortement musclés. Il y a quelque chose de violent, de fougeux dans cet art plein de vie, j'allais dire plein de jeunesse. Le calme sculptural de la belle époque classique ne s'y retrouve plus; c'est par la force de la musculature, par l'énergie des poses qu'on cherche à donner de la vie à chaque sujet, et, il faut bien le reconnaître, ce but a été parfaitement atteint. Ce sont certainement les plus modernes de tous les monuments antiques. Comme valeur artistique les monuments de Pergame ne sauraient nous plaire autant que ceux du Parthénon ou du temple de Zeus à Olympie; mais ils n'en resteront pas moins des travaux de première importance d'un art arrivé à son déclin. Ce n'est pas la décadence; c'est le dernier grand effort, couronné de succès, de la sculpture grecque. Pour me résumer : ce sont des hommes et des monstres qui luttent dans cette Gigantomachie qui est admirablement humaine : Phidias en aurait fait des dieux et des héros.

Je ne puis terminer cette correspondance sans signaler les nouveaux catalogues que l'Administration des musées a fait publier dans ces derniers mois. On sait qu'il existe deux catégories de catalogues des musées de Berlin. Les uns sont faits

---

[1] Plin. H. N. XXXIV, 84.

pour le grand public et l'aident à visiter avec fruit les diverses sections, en appelant son attention sur les monuments principaux; des catalogues pareils existent pour toutes les sections.

Les autres catalogues sont de véritables travaux scientifiques, souvent fort étendus, et que tout archéologue doit consulter sans cesse. De cette seconde catégorie il n'y en a que quelques-uns qui soient publiés jusqu'à ce jour. Il a paru une cinquième édition du *Führer durch die königlichen Museen*, modèle du genre. Souhaitons que tous les grands musées de l'Europe possèdent bientôt un guide aussi parfait. On a publié aussi une sixième édition de la description des moulages des monuments d'Olympie. On demandait depuis longtemps un catalogue des antiques. M. Puchstein vient de le publier et on ne saurait assez le féliciter de la manière dont il a su s'acquitter de sa tâche. Ce catalogue ne renferme pas moins de 1365 numéros.

La collection des moulages, la plus belle et la plus complète de l'Europe, ne possédait pas jusqu'ici un catalogue en rapport avec son importance. La description de C. Friederichs, publiée en 1868 sous le titre de *Bausteine zur Geschichte der griechisch-römischen Plastik,* n'était plus au courant, un grand nombre de moulages ayant été acquis depuis; et le catalogue de C. Bötticher, *Erklärendes Verzeichniss der Abgüsse antiker Werke* (Berlin, 1872, 2e éd.), laissait beaucoup à désirer. M. Wolters vient de remanier l'œuvre de Friederichs et de nous donner une description des plus complètes et des plus savantes des 2271 moulages que possède le musée : *Die Gipsabgüsse antiker Bildwerke in historischer Folge erklärt* (850 pages). C'est un travail d'une grande valeur et qui constitue une véritable histoire de la sculpture antique. Enfin pour les vases on devait encore toujours avoir recours au catalogue publié par Levezow en 1834 et aux suppléments de Gerhard parus de 1836 à 1846. M. Furtwängler vient de publier un magnifique catalogue des 4221 vases qui sont conservés au musée : *Beschreibung der Vasensammlung im Antiquarium* (1105 pages). C'est un travail des plus importants et qui sera d'un grand secours pour tous ceux qui s'intéressent à cette partie si utile à étudier de l'art antique. Il vient prendre dignement sa place à côté des travaux du même genre de Jahn, Heydemann et Collignon. Il n'y a plus maintenant qu'à publier le catalogue des autres sections de l'Anti-

quarium. Nous attendons surtout avec impatience celui des terres cuites, car cette section-là est vraiment splendide.

Depuis quelques années une section spéciale a été créée pour réunir les moules non seulement des principaux antiques des Musées de Berlin, mais aussi des autres grandes collections de l'Europe. Grâce à cette institution on peut se procurer à Berlin, à des prix excessivement modérés, des moulages bien exacts et donnant des garanties que ne peuvent pas toujours fournir les particuliers faisant un commerce de moulages. Les particuliers, de même que les Musées, peuvent ainsi compléter leurs collections avec la plus grande facilité. L'Administration a publié en 1884, un second supplément du catalogue de cette section paru en 1882 : *Verzeichniss der in der Formerei der K. Museen käuflichen Gipsabgüsse.* Il y en a déjà près de 3000

Ces indications peuvent donner une idée de l'activité scientifique déployée par l'Administration des Musées; encore n'avons-nous parlé que des sections qui concernent l'antiquité. Le seul souhait que nous ayons à faire, c'est que, dans l'intérêt de la science, tous les grands musées de l'Europe puissent être administrés par des hommes aussi compétents et aussi actifs que le sont ceux des Musées de Berlin.

Je ne puis prolonger outre mesure cette correspondance: puissent les considérations qui précèdent donner quelque idée des richesses archéologiques, que l'on peut étudier à Berlin et engager ceux qui s'intéressent aux choses de l'art à se rendre eux-mêmes dans la capitale de l'empire allemand. Dans aucune autre ville de l'Europe ils ne trouveront des musées qui soient mieux organisés pour l'étude, ni d'un accès plus facile et plus commode.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré collègue, l'assurance de mon profond respect.

Adolf De Ceuleneer.

(Extrait de la *Revue de l'Instruction Publique en Belgique,* t. XXVIII, 5e Livraison 1885.
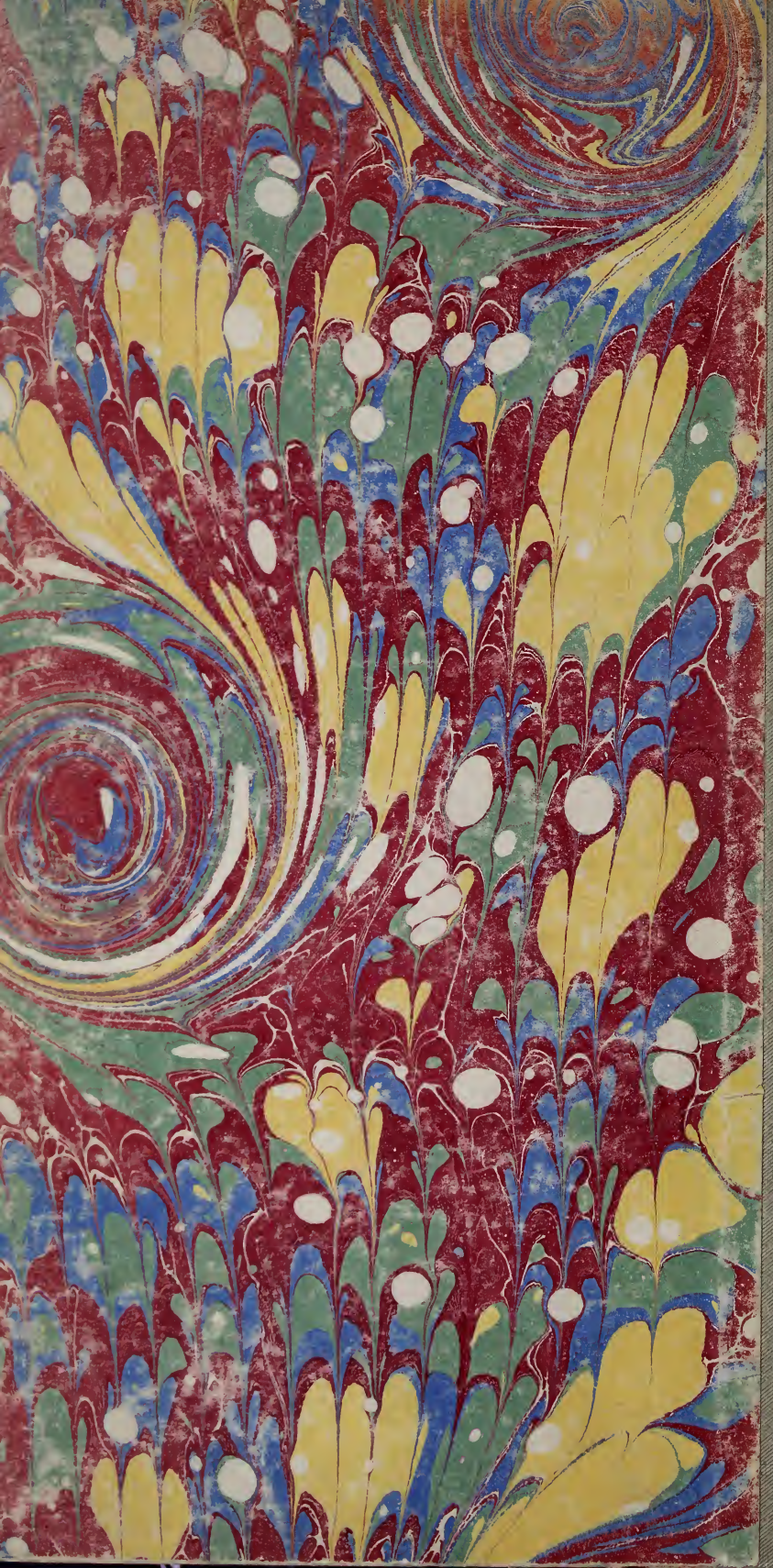
GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01214 3471